



HAL
open science

Assises des Outre-mer, Martinique - Atelier Jeunesse - Rapport final

Michel Tondellier, Dominique Savon, Dominique Halbwachs, Murielle
Alexandrine, Line-Rose Nonone

► To cite this version:

Michel Tondellier, Dominique Savon, Dominique Halbwachs, Murielle Alexandrine, Line-Rose Nonone. Assises des Outre-mer, Martinique - Atelier Jeunesse - Rapport final. [Rapport de recherche] Université des Antilles - DJSCS Martinique. 2018. hal-02910338

HAL Id: hal-02910338

<https://hal.science/hal-02910338v1>

Submitted on 1 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Assises des Outre-mer en Martinique

Atelier

***« Favoriser le bien-être et
l'épanouissement de la société
martiniquaise »***

Sous-groupe

***« Placer la jeunesse au cœur de
l'évolution de la société
martiniquaise »***

*Présidence : Michel Tondellier,
Maîtres de conférences à l'Université des Antilles
Rapporteurs : Mme Dominique Savon, Directrice DJSCS Martinique;
M. Dominique Halbwachs, Directeur adjoint DJSCS Martinique ;
Mmes Murielle Alexandrine et Line-Rose Nonone,
Collectivité territoriale de Martinique
Avec la collaboration de Cayribe, cabinet de conseil*

Fort-de-France, mars 2018

Remerciements

Les participants aux réunions du sous-groupe « Placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise »

Institutions

La CAF représentée par Monsieur Leuly-Joncart, la CTM représentée par Mesdames Nonone et Alexandrine, le Rectorat représenté par Mme Rondelé et M Dartiailh, la DJSCS représentée par Mmes Dardanus-Saiz, Renotte-Urruty, Paquet et MM. Privat, James – animat.rices/eurs-, les délégués du Préfet : Monsieur Africa et Madame Rezaire, l'ESPE Martinique représentée par Mme Bouaille et Monsieur Weiss Pierre-Olivier, la Chambre des Métiers représentée par Mme Edwige, les agents de la DJSCS : Mmes Tonnet, Guitteaud, Masson, Jeanne Rose, Bellony, Rielbage, Geromey et MM Arsène, Bruant, Monsieur Hammond de l'équipe nationale des Assises Outre-mer, Monsieur Lenoir de l'équipe nationale du CGET.

Associations

La MILCEM représentée par M. Martel, la MILNORD représentée par M Loutoby, la Ligue de l'enseignement représentée par M. Balair, les Francas représentés par Mme Heloise, l'Association jeunesse Vauclinoise représentée par M. Melchior, le CROSMA (CTOS) représenté par M. Soumbo, les Luminas représentés par M. Rosamond, Banou Flambo a représentée par M. Farreaux, les CEMEA représentés par M. Contault, la Jeune Chambre Economique représentée par Mme Cereyon, Karisko représentée par MM Honoré et Rapon, OPM représentée par Madame Losio, le CLLAJ représenté par Mme Elisabeth, YENDA représentée par Mme Salakio, EDEA, l'école de la deuxième chance du centre représentée par Mme Octavia, l'école de la deuxième chance du Sud, Antilles développement représentée par M Sylvie.

Monsieur Dardanus Jérémy (manager de restaurant) et Alexis Loziron (stagiaire DJSCS)

Les animateurs et participants aux « Ateliers Jeunesse Martinique »

École de la deuxième chance du centre • École de la deuxième chance du Sud • Francas : les animateurs périscolaires de la tranche d'âge Miles, Patricia, Sarah, Marine, Gérald, Gregg, Coraly, Noélia, Sandy, Emelyne, Patricia, Weedline, Jeanne, Rachelle (atelier du 11/01/2018) ; les élèves du cycle 3 de la Pointe-des-Nègres Jonathan, Noah, Eliana, Nolane, Kendy, Emric, Yanis, Celia, Cassandre, Lorénès (Atelier du 11/01/18) • Crosma : les participants de l'atelier Stéphanie Albicy, Stéphanie Certain, Christelle Nattes, Bryan Roland, Myriam Sacama-Isidore (Atelier du 13/01/18) • Rectorat Martinique : Monsieur Franck Dartiailh (Proviseur vie scolaire), Mme Monique Lucry (Déléguée académique à la Vie Lycéenne), Sylvie Rondelé (Chargée de mission Politique de la ville) et les élus au Conseil académique à la vie lycéenne (atelier du 12/01/18) • Ligue de l'enseignement : (atelier du 18/01/18) • Jeunesse Vauclinoise et Ba nou Flambo a : (ateliers des 19 et 20/01/18) • Université des Antilles : Mesdames Odile François-Haugrin (Vice-Présidente de l'Université des Antilles, Pôle Martinique), Cécile Bertin (Directrice de l'UFR Lettres-Sciences Humaines), Aurélie Roger (Directrice de l'UFR de Droit et d'Économie). Mme Andréa Perra-Laylavergne (ATER, à l'UFR de Droit et d'Économie) et les étudiants de L1 de droit (atelier du 22/02/18). Les étudiants de L3 SED (atelier du 27/02/18). Mme Liz Ovallès, chargée de cours à l'UFR LSH et les étudiants de L3 espagnol (atelier du 28/02/18)

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	5
Contexte	7
Calendrier des travaux	8
I. Diagnostic : État de la littérature sur la jeunesse à la Martinique et des Outre-mer	9
Introduction	9
A. Les jeunesses en Martinique au regard des enquêtes disponibles	9
1. Démographie	10
2. Emploi.....	11
3. Formation.....	12
4. Mobilité	13
5. Logement.....	15
6. Engagement.....	15
7. Vulnérabilité, inégalités sociales et solidarités familiales	16
B. Rapports institutionnels concernant les jeunesses ultra-marines et de Martinique 18	
2001 – CESR – Situation particulière des familles et insertion économique et sociale des jeunes de 18 à 25 ans	18
2009 – États généraux de l’Outre-mer.....	18
2009 – CESR – Étude prospective sur la jeunesse martiniquaise : réalités et perspectives .	19
2010 – CESR – Jeunesse Martiniquaise : Priorité des deux prochaines décennies	20
2011 – CESE – La mobilité pour motif de formation des jeunes ultramarins	20
2015 – CESE – Le défi de l’insertion professionnelle des jeunes ultra-marins.....	21
2015 – CDJ, CEMEA, DJSCS – Rencontres territoriales de la jeunesse martiniquaise	22
2016 – DJSCS – MADIN’INOV. Favorisons l’intégration de nos jeunes à notre société	23
2017 – Collectivité Territoriale de Martinique : Schéma de développement économique, d’innovation et d’internationalisation (STDEII)	24
2017 – Note portant sur un point d’étape du Plan Priorité Jeunesse Outre-mer Martinique (DJSCS)	25
2017 – DJSCS Martinique – « Panorama Statistique Jeunesse, Sport, Cohésion sociale » et « Chiffres clés de la jeunesse en Martinique »	25
Conclusion. À partir de l’état des connaissances sur le champ	26
II. Concertation : Les « Ateliers jeunesses »	28
A. Méthodologie de la démarche de concertation	28
B. Échantillons et participants de la consultation	29
C. Synthèses issues des « îlots »	30
Îlot n°1 : Se construire comme citoyen en Martinique.....	30
Îlot n°2 : Faciliter l’accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs	32
Îlot n°3 : Être autonome.....	34
Îlot n°4 : Générer de l’activité, un sentiment d’appartenance au territoire	36
Analyse transversale et focus.....	36
III. Conclusion. Agir pour placer de façon effective la jeunesse au cœur de l’évolution de la société martiniquaise...	39
A. Conclusions	39
B. Préconisations	44
C. Projets	46

IV. Bibliographies	48
A. Jeunesse : éléments de bibliographie générale	48
B. Études et rapports sur les Outre-mer et/ou la Martinique.....	48

Contexte

Dans le cadre des Assises des Outre-mer initiées par le gouvernement à compter du mercredi 4 octobre, la Martinique a mis en place des **temps d'échange et de réflexion, sous la forme d'ateliers, avec l'ensemble des structures œuvrant en faveur de la jeunesse et les jeunes elles mêmes** afin que chaque citoyen et chaque acteur puisse faire entendre sa parole.

L'atelier « placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise », qui constitue un des quatre sous groupes de l'atelier chapeau : « favoriser le bien être et l'épanouissement de la population martiniquaise », est placé sous la présidence de Michel Tondellier, sociologue et maître de conférences à l'Université des Antilles.

Les rapporteurs de cet atelier sont Mme Dominique Savon, directrice de la DJSCS, M. Dominique Halbwachs, directeur adjoint de la DJSCS, Mme Murielle Alexandrine et Mme Line-Rose Nonone de la CTM.

Les travaux ont consisté à consulter à la fois les jeunes dans un souci de plus grande diversité possible et les professionnels du secteur.

Les président et rapporteurs du groupe ont consulté du mois de novembre 2017 à mars 2018 plusieurs dizaines d'opérateurs et d'institutions spécialisés dans le champs de la jeunesse à la Martinique.

L'atelier dit « Jeunesse » a été scindé en deux sous-groupes qui, dans un premier temps, ont travaillé de façon parallèle, puis ont opéré une mise en commun de leurs travaux :

- Parcours de réussite « accession à la construction personnelle et la citoyenneté » : rapporteurs et animateurs : Eric Privat et Cécile Renotte-Urruty
- Parcours de réussite « accession à l'emploi » : rapporteurs et animateurs : Chantal Dardanus-Saiz et Frédéric James, Mireille Paquet.

À côté de ces réunions de travail avec les acteurs des politiques de la jeunesse de Martinique, des séances de « *brainstorm* » ont été animées de façon décentralisée par le président du sous-groupe, les rapporteurs et acteurs du champ dans plusieurs institutions participants aux travaux des AOM.

Le présent rapport se décompose comme suit :

- I. État de la littérature sur la question de la jeunesse dans les Outre-mer et à la Martinique
- II. Résultats de la concertation
- III. Conclusion, préconisations et projets
- IV. Bibliographies
- V. Fiches projets

Calendrier des travaux

- 21 novembre 2017, lancement officiel de l'atelier « Placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise » auprès de la presse et du grand public.
- Parcours de réussite « Accession à la construction personnelle et la citoyenneté » : réunions le 18/12/2017 et le 15/01/2018
- Parcours de réussite « Accession à l'emploi » : réunions le 07/12/2017 et le 18/01/2018.
- Réunion collégiale des deux sous-groupes : le 21 février 2018 en présence de représentants de l'équipe nationale des assises des Outre-mer : Monsieur Lenoir et Monsieur Hammond.
- Entre les mois de décembre et janvier, les deux sous-groupes ont, au travers des opérateurs en présence, déployés la méthodologie des îlots auprès de différents groupes de jeunes. Au total ce sont 12 temps de concertation des jeunes mais aussi des représentations d'institutions ou d'associations qui ont pu être mis en place. Au total, près de 300 personnes ont ainsi été consultées.

Une réunion de restitution auprès des sous-groupes sera programmée à l'issue des travaux.

I. Diagnostic : État de la littérature sur la jeunesse à la Martinique et des Outre-mer

La rédaction d'un document de synthèse sur les productions de recherches sur la jeunesse ultra-marine et plus particulièrement martiniquaise, s'est imposée à l'occasion des premiers débats des groupes de travail en cela que de nombreux intervenants mentionnaient que le diagnostic des problèmes rencontrés par la jeunesse en Martinique était déjà connu. Pour autant, si le diagnostic était semble-t-il connu de tous, s'est posé le problème du partage de ce diagnostic. Des documents étaient mentionnés, résultats de rapports ou consultations antérieures, mais aucun des acteurs impliqués dès les premiers échanges ne semblait disposé ou en mesure :

1. de mettre à disposition du groupe un document déjà existant
2. de proposer une synthèse originale.

Ce premier point de blocage révélait, et cela s'est répété à l'occasion de plusieurs réunions, une lassitude des acteurs du champ de la jeunesse à opérer ce type d'exercice. Les diagnostics se succèdent, mobilisent beaucoup d'énergie mais ne semblent guère suivis d'effets.

L'objectif de ce diagnostic produit dans le cadre des Assises des Outre-mer 2018 (AOM) est double. Il s'agit d'une part de recenser les productions de recherches ou institutionnelles antérieures à cet exercice¹ et, d'autre part, de produire un document synthétique permettant une information commune voire une base d'appréciation partagée des acteurs impliqués dans les AOM.

Introduction

L'état de la littérature s'organise en deux parties. La première recense en synthétique les apports récents des organismes de la statistique nationale (INSEE, INED). La deuxième recense les rapports, bilans et autres documents produits par les institutions nationales et locales en lien avec la jeunesse. La conclusion de cette première partie propose de brèves analyses et synthèses de cet état de la littérature.

A. Les jeunesses en Martinique au regard des enquêtes disponibles

La première partie de l'état de la littérature « AOM Jeunesse » s'organise autour des thématiques identifiées comme éclairant la situation de la jeunesse martiniquaise : démographie, formation, travail, mobilité, logement, engagement, vulnérabilité.

Ce premier recensement dont la synthèse est loin d'être exhaustive permet d'observer que le constat d'absence de données quantitatives dressé par un rapport d'information au Sénat en 2009 (Doligé, 2009) mérite sans doute d'être révisé. Plusieurs instituts nationaux (INSEE, INED) ont développé depuis la fin des années 2000 des enquêtes dans

¹ Cette recension s'accompagne de l'établissement d'une bibliographie qui se veut la plus complète possible sur le sujet de la jeunesse aux Antilles.

les DOM dont les publications éclairent en les objectivant un certain nombre de thématiques liées à la jeunesse ultra-marine.

1. Démographie

Les courbes de projections démographiques diffèrent largement selon les territoires des Outre-mer considérés : à la croissance démographique soutenue (Martinique et Guadeloupe) voire très soutenue (Guyane et Réunion) jusqu'au début des années 2000, succède un tassement de la croissance démographique aux Antilles jusqu'à l'horizon 2040, tandis que la Guyane et plus encore la Réunion prévoient un accroissement sensible de population sur la même période (Temporal, 2011).

La population de la Martinique a perdu 21500 habitants entre 2009 et 2014, soit 1,1% de ses habitants par an. Le solde migratoire négatif depuis les années 1990 s'est accentué depuis la fin des années 2000. Le nombre des migrants a quadruplé entre les périodes 1990-2009 et 2009-2014. « Le taux apparent des entrées-sorties retrouve un niveau atteint à la fin des années 70 lorsque l'État menait une politique incitative d'émigration, principalement vers la France hexagonale » (Baert, 2017, p. 1). Les projections démographiques prévoient à la Martinique entre 2013 et 2030 une décroissance de 12% de la population soit près de 50 000 habitants (à titre comparatif, la prévision est de 8% pour la Guadeloupe).

Cette évolution s'explique par la contraction du solde naturel de la région (dont la tendance risque de devenir négative dans les années à venir) et un déficit migratoire qui concerne particulièrement les jeunes (Millet, 2017b). La fécondité, en Martinique, est inférieure à la France hexagonale (1,9 enfant par femme en 2013) (Temporal, 2017). Le phénomène migratoire des jeunes impacte mécaniquement le taux de fécondité de la Martinique et amplifie le phénomène de vieillissement de la population.

A l'instar d'autres DOM comme la Réunion ou la Guadeloupe, mais dans une proportion supérieure, la Martinique accuse un déficit migratoire (14,1‰ taux d'entrée contre 17,8‰ taux de sortie) (Millet, 2017a). Malgré des différences importantes d'un DROM à l'autre, les soldes migratoires dans les territoires des Outre mer sont pour la première fois tous négatifs, en particulier pour les jeunes adultes. La Martinique connaît le solde migratoire le plus fortement négatif (Temporal, 2017). L'âge est un facteur déterminant pour caractériser ces flux. Entre 18 et 25 ans le volume des départs est d'environ 2 à 8 fois supérieur à celui des arrivées) (Millet, 2017a). Ces flux migratoires vont participer à remodeler la structure d'âge martiniquaise. Le départ des jeunes, partiellement compensé par l'installation de populations plus âgées (retour des natifs et installation de métropolitains) participe du vieillissement de la population martiniquaise (Temporal, 2017).

La baisse démographique affecte différemment les communes et confirment l'attractivité du Centre, 15 communes sur 18 enregistrent des baisses de population dans le Nord tandis que le Lamentin gagne des habitants (Baert, 2017; Couillaud, 2017b). La situation est plus contrastée pour les communes du Sud, le versant caraïbe maintenant un solde migratoire positif tandis que les communes situées sur l'Atlantique perdent en population (Couillaud, 2017b). Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreuses dans les communes du Nord (Couillaud, 2017a).

« (...) un jeune éloigné de l'emploi sur huit est un adulte chef d'une famille monoparentale. Ce sont pour la plupart des femmes (92 %). Le fait de s'occuper seul d'un ou plusieurs enfants est un frein à l'emploi. Les frais de garde, mais surtout la disponibilité pour rechercher et occuper un emploi sont des handicaps lourds à

porter pour les jeunes. Ainsi, 62 % des jeunes adultes d'une famille monoparentale sont éloignés de l'emploi en Martinique » (Mystille, 2016, p. 4).

Ces tendances démographiques fortes témoignent d'une perte d'attractivité du territoire pour les jeunes et trouvent des explications dans un faisceau d'éléments : un niveau de chômage, en particulier des jeunes, particulièrement élevé dans le département ; des marchés du travail locaux qui n'offrent pas suffisamment de perspectives pour attirer les jeunes diplômés ; une offre de formation qui n'offre pas toutes les opportunités. Alors que la proportion actuelle des jeunes natifs dans l'hexagone est actuellement supérieure à celle enregistrée par les générations précédentes (Temporal, Marie, & Bernard, 2011, p. 578), l'émotion suscitée par ce phénomène migratoire ne porte pas sur les mêmes causes. Les discours actuels s'inquiètent largement des conséquences du vieillissement de la population, ceux portant sur le Bumidom dénonçant davantage les illusions de formation et de réussite sociale qui ont bercé les aspirants à la mobilité dans les années 1960 et 1970.

2. Emploi

Le taux de chômage des jeunes est une caractéristique forte des Outre-mer. Pour les moins de 25 ans, il dépasse les 50% de la population à la Guadeloupe (56,3%), la Réunion (54,4%) et la Martinique (56,6%) soit près du double de la moyenne hexagonale pour la même tranche d'âge. Il faut ajouter à ces chiffres, les jeunes durablement confrontés au non-emploi qui n'effectuent plus de démarche pour en trouver et échappent à la statistique et alimentent ainsi le halo autour du chômage décrit comme « très important » dans les DROM (Temporal, 2017).

En 2015, sur les 155 000 actifs de 15 ans et plus en Martinique, 126 000 sont en emploi et 29000 au chômage au sens du BIT.

« Le taux de chômage diffère selon les communes de Martinique. Quatre communes, (Le Carbet, Schœlcher, Case-Pilote, Bellefontaine) se démarquent des autres avec un taux de chômage en dessous de la moyenne régionale. Un tiers des communes affiche des écarts à la moyenne allant jusqu'à + 10 points. Trois chômeurs sur dix résident dans la CA Cap Pays nord Martinique, un quart dans la CACEM et le reste et dans la CAESM. Rapporté à la population active, le taux de chômage est moins important dans la CAESM que dans les autres intercommunalités » (Couillaud, 2017a, p. 27).

Les situations sont contrastées en fonction de l'âge et du sexe. 21,1% des 25-49 ans sont au chômage, 47,4% des 15-25 ans (dont 42,1% de femmes, 53,4% d'hommes). Si l'emploi est défavorable aux jeunes, il reste en moyenne plus favorable aux femmes de 15 à 49 ans. Ce bon résultat pour les femmes masque une qualité d'emploi dégradée puisque les femmes occupent trois CDD sur cinq et sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans le travail intérimaire et l'apprentissage. Les moins de 25 ans sont également davantage touchés par la précarité (environ 40% seulement sont en CDI) (Demougeot, 2016).

Le marché de l'emploi n'est pas favorable en Martinique aux non-diplômés, pour les 25-49 ans il est respectivement de 44,8% et 56,6% pour les femmes et les hommes, contre 58,9% et 75,3% pour les non-diplômés de France hexagonale. Soit des écarts de 14 et vingt points environ (Naulin, 2016). Plus spécifiquement, le taux de chômage des jeunes actifs (au sens au recensement) est de 64,8% pour les peu ou pas diplômés, 54,7% pour les détenteurs d'un CAP/BEP, 44,4% pour les détenteurs d'un bac et 28,5% pour les

diplômés du supérieur (Temporal, 2017). Le niveau de diplôme est un atout important pour s'insérer sur le marché de l'emploi : le taux d'emploi des 15-19 ans non diplômés est de 8,1% contre 89,9% pour les titulaires d'un diplôme. Les jeunes peu ou pas diplômés sont particulièrement touchés par le chômage, 65% des jeunes actifs sont au chômage 1 à 4 ans après la fin de leurs études (Mystille, 2016).

Le phénomène de migration favorise le maintien sur place des jeunes les moins qualifiés. En 2012, 29% de ces jeunes sont considérés comme éloignés de l'emploi. Leur nombre avait baissé entre 1999 et 2007 puis s'était à nouveau accru depuis 2007 (environ 30%). 62% des jeunes adultes d'une famille monoparentale sont éloignés de l'emploi en Martinique (Mystille, 2016, p. 3).

Le chômage, en particulier des jeunes, s'explique dans les départements et régions d'outre mer par un faisceau de causes dont l'insuffisance de l'offre de travail (création d'emploi faible dans le secteur marchand) mais aussi des handicaps économiques structurels (économies insulaires de petites tailles et absence d'économie d'échelle, une offre de formation peu étendue, etc). A cela s'ajoutent d'autres éléments comme les difficultés de recrutement, l'inadéquation du système de formation, le poids des infrastructures de transport (L'Horty, 2014), le poids de la population sous-qualifiée, les difficultés rencontrées par les jeunes lors de leur scolarisation. Le tout se conjugue pour alimenter « des situations de précarité d'une gravité sans commune mesure avec celles observées en métropole » (Temporal et al., 2011, p. 584).

3. Formation

La part des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés dépasse les 40% dans les cantons les plus éloignés du centre de l'île (Boudesseul et al., 2016). Les cantons du Prêcheurs, de Macouba sont identifiés cumulent des difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes. Les cumuls à l'Ajoupa-Bouillon concernent les diplômes et l'emploi tandis que les cantons du Nord-Atlantique et des extrêmes Sud de l'île concentrent des difficultés sur le plan familial et des revenus (Boudesseul et al., 2016).

Les effectifs du second degré en Martinique ont chuté de plus d'un cinquième entre 1998 et 2015. Les filières professionnelle et technologique suscitent beaucoup d'engouement. Le baccalauréat professionnel représente en 2013-2014 36% des inscrits et 12% points de plus qu'en 2007-2008 (Couillaud, 2017a).

Le taux de réussite au baccalauréat général est de 93,2%. Toutes filières confondues, la hausse est de 1,1% dont 5 points pour le bac général.

Le taux de scolarisation à 18 ans des filles en Martinique est comparable à celui de la France hexagonale (86,1%) mais de dix points supérieur à celui des garçons en Martinique (75,7%, contre 81,7% en France hexagonale) (Naulin, 2016).

Environ 20% des jeunes martiniquais de 15-29 ans ne sont pas diplômés contre une moyenne de 13,4% en France hexagonale. Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur en Martinique est inférieur à celui de l'Hexagone (14,9% contre 25,7%) (Mystille, 2016, p. 2).

La part des martiniquaises diplômées du supérieur (28 %) est supérieure de sept points à celle des hommes. L'écart est supérieur à celui enregistré en France hexagonale (six points) (Naulin, 2016).

L'accès à la formation est l'un des facteurs explicatifs du départ massifs des jeunes martiniquais vers l'hexagone des jeunes originaires des DROM. « Les taux de sorties, calculés sur les seuls étudiants résidents des DROM, indiquent ainsi que les

départements antillais et dans une moindre mesure la Guyane ont des taux de sorties d'étudiants supérieurs à bien des régions françaises » (Temporal, 2017).

« La jeunesse des DOM se trouve enfermée comme dans un piège. Les faibles qualifications alimentent un chômage de masse, mais en même temps, pourquoi se former si dans une grande partie des cas on s'attend à passer par la case chômage ?¹⁸ » Maurin et Bernier 2013, cités par (Temporal, 2017).

4. Mobilité

En moyenne, les actifs martiniquais qui travaillent hors de leur commune de résidence réalisent un déplacement de 17km pour se rendre à leur travail. Ils sont 77 000 à opérer ainsi des déplacements quotidiens.

Mobilité intra-territoriale. Le centre de l'île (Fort-de-France et le Lamentin) concentre plus de la moitié des emplois et un tiers de la population active martiniquaise.

« Le poids économique de cette agglomération va donc conditionner la structure des trajets domicile-travail, notamment la distance. En effet les navetteurs réalisent un nombre de kilomètre d'autant plus grand qu'ils vivent loin de ce pôle. Toutefois, on constate que la part des actifs travaillant dans une autre commune de résidence (les « navetteurs ») est plus faible au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce centre. Cela est surtout vrai pour au nord de l'île » (Grillot et al., 2013, p. 36).

L'existence de petits bassins d'emplois relativement structurés et stables au Nord permet de maintenir une partie des actifs sur place. Pour autant, ces bassins d'emplois ne sont pas en mesure d'offrir des opportunités professionnelles à tous les actifs du secteur. Les actifs du Sud de l'île sont particulièrement mobiles 61% d'entre deux rejoignent le centre.

Malgré un accroissement important du nombre de véhicules dans le département, 29% des ménages ne possède pas de véhicule et rappellent cruellement les inégalités locales d'accès aux services publics et à l'emploi (Grillot et al., 2013, p. 39). Les jeunes du Centre sont moins soumis au risque d'éloignement de l'emploi que ceux du Nord et du Sud de l'île.

« L'éloignement géographique est souvent subi. Les jeunes n'ont, en effet, pas toujours les moyens de se rapprocher des lieux où le travail est plus abondant. Ainsi, 44 % des jeunes éloignés de l'emploi ne disposent pas de véhicule au sein du ménage dans lequel il vit. Facteur aggravant, l'offre de transport en commun est limitée et peu stable » (Mystille, 2016, p. 3).

Mobilité extra-territoriale. En 2012, 51 000 Martiniquais ont été recensés hors de leur région d'origine, très majoritairement en France hexagonale où l'accès à l'emploi est plus favorable. Plus de la moitié ont entre 18 et 24 ans, 42% suit des études et 36% sont en emploi.

Les apports de l'enquête « Migration, famille, vieillissement », INED

Concernant l'accès à l'emploi, les publications de l'équipe de l'INED qui a mené dans les DOM l'enquête MFV méritent une attention particulière² car elles éclairent, pour la première fois aux Antilles, les mécanismes qui lient l'insertion professionnelle et les migrations des jeunes qui façonne, on l'a vu dans la partie précédente, la structure de la population martiniquaise (Temporal et al., 2011).

² Pour une présentation de l'enquête, voir Claude-Valentin Marie (Marie, 2011).

Au-delà, elle permet d'en mesurer certaines conséquences. À ce titre, cette enquête pose un jalon dans la compréhension de la jeunesse, notamment, dans les Outre-mer. L'article résumé ici continue, à ce jour, à faire référence.

Concernant les liens entre migration et insertion professionnelle, les auteurs tirent **trois enseignements** de cette enquête : **le caractère structurel de la mobilité à fins d'insertion professionnelle et de formation, son caractère élitiste voire inégalitaire, ses effets néfastes pour une part des moins qualifiés de retour sur leur territoire d'origine.** De façon synthétique :

- une part importante des natifs des DOM inscrivent leurs perspectives d'avenir dans des stratégies de mobilité (aller et retour) avec la France hexagonale. De façon générale, 67% des jeunes martiniquais aspirent à partir (58% et 56% en Guadeloupe et Guyane, 41% à La Réunion). Ces stratégies n'existent pas pour les plus précaires des habitants des Outre-mer (environ 10% des martiniquais n'ont jamais quitté leur île). À l'inverse, la migration concerne davantage les jeunes les plus dotés en « capital familial » (origine sociale favorisée, expérience familiale de la migration) mais aussi en capital scolaire (les plus diplômés). Les auteurs dévoilent un **double mécanisme de sélection** (au départ et au retour) et, finalement le caractère finalement très inégalitaire de cette migration ;
- les bénéficiaires de la migration sont inégalitaires : **la migration bénéficiaire aux jeunes les mieux pourvus socialement et scolairement**, ceux-là s'insèrent plus facilement et durablement sur le marché de l'emploi dans l'hexagone tandis que les moins qualifiés ou plus difficilement employables opèrent rapidement une stratégie de retour vers leurs départements d'origine.
- pour **les natifs de retour au pays**, tous ne tirent pas des bénéfices de leur expérience migratoire. Là encore, **en fonction des caractéristiques sociales, comme le niveau de diplôme ou les modalités de soutien familial, deux profils se distinguent** : « D'un côté, ceux qui en ont tiré profit pour augmenter leur niveau de formation, acquérir des diplômes ou augmenter leur expérience professionnelle et peuvent valoriser cet investissement à leur retour. De l'autre, ceux auxquels le séjour hors du département n'a rien apporté et qui, au retour, se retrouvent en position plus défavorable que les natifs non migrants pour l'accès à un emploi. » (Temporal et al., 2011, p. 585).

Au-delà du constat de « fuite des cerveaux » largement répandu – mais dont les conséquences sont encore mal perçues –, cette enquête attire l'attention sur le caractère particulièrement préjudiciable pour les DOM de cette migration qui opère, au final, une double sélection socialement très inégalitaire : **ne partent que les plus « aptes », reviennent dans des conditions dégradées ceux qui échouent à se former et à s'insérer professionnellement dans l'hexagone.** Le tamis migratoire favorise l'insertion professionnelle des plus aptes mais renvoie dans les DOM les éléments les plus difficilement employables, dans un contexte professionnel particulièrement dégradé pour leurs jeunes sans qualifications.

Les auteurs interrogent de façon comparative notamment la question de la qualité de l'emploi obtenu par les migrants tant dans l'hexagone que dans les départements d'origine. À ce titre, se pose de façon très nuancée la question des bénéfices de l'élévation du niveau de formation quand l'insertion professionnelle des plus qualifiés connaît des destins plus ou moins favorables (à niveau de formation égal l'insertion professionnelle des plus diplômés sur des emplois moins qualifiés dans l'hexagone que dans les DOM, mais les DOM offrent des débouchés singulièrement plus limités).

Les résultats de cet article dépassent très largement cette synthèse et mériteraient à la fois d'être étudiés dans le détail et d'être confortés et affinés par d'autres enquêtes de ce type.

5. Logement

Les projections démographiques tendent à montrer qu'alors même que la population aux Antilles françaises stagne, le besoin en logement augmente du fait de la réduction de la taille des ménages, le nombre de personnes seules augmentant davantage que le nombre de couples. Tant au niveau national que local, le nombre de familles monoparentales augmente chaque année. Si l'augmentation est comparable, les écarts entre la Martinique et l'Hexagone restent marqués, de l'ordre du triple : en 2008, on compte 13,5% de familles monoparentales dans l'hexagone contre 39,5% à la Martinique (la Martinique est le seul territoire français qui compte plus de familles monoparentales que de couples avec enfant(s)) (Temporal, 2017, p. 95).

Les familles monoparentales et les jeunes sont les plus impactées par les dépenses de logement. C'est chez ces deux catégories que le rapport entre les sommes dépensées liées à l'habitation principale et les revenus du ménage (le « taux d'effort ») sont les plus importantes et le « reste à vivre » le plus faible (Naulin & Kempf, 2017, pp. 26-27).

En termes de qualité de logement, 14 % des Martiniquais vivent dans un logement en situation de surpeuplement, soit cinq points de plus que la moyenne nationale (Grillot et al., 2013).

Alors que le surpeuplement des ménages de jeunes est d'environ un sur cinq en moyenne nationale, il est de plus d'un tiers à la Martinique. À l'inverse, les pré-retraités, retraités ou retirés des affaires vivent en situation de sous-peuplement. Par ailleurs, le surpeuplement touche plus particulièrement les familles n'ayant jamais travaillé et les familles monoparentales. 85% de ces dernières familles vivent sous le seuil du revenu médian (dont 53% sous le premier quartile) (Grillot et al., 2013, p. 13). Autrement dit, les problèmes d'accès au logement semblent se cumuler pour ceux maintenus éloignés de sources de revenus ou chargés de famille isolés. Les ménages les plus modestes sont également ceux qui vivent dans les logements présentant des « défauts graves ». « Les ménages pauvres, les familles monoparentales, les ménages jeunes, les personnes sans activité et les ouvriers-employés cumulent ainsi souvent surpeuplement et mauvaise qualité d'habitation » (Naulin, Baert, & Kempf, 2017, p. 3).

Parmi les moins de 30 ans, sept jeunes martiniquais sur dix vivent encore dans leur famille. Les jeunes éloignés de l'emploi (63%) vivent en majorité chez leurs parents (Mystille, 2016) témoignant à la fois d'une solidarité intergénérationnelle mais aussi d'une cohabitation peut-être moins choisie que contrainte.

6. Engagement

Le rapport entre vote systématique et abstention systématique s'inverse entre la Martinique et la France hors DOM. Alors que 35,9% des français de l'hexagone votent systématiquement, ils ne sont que 15,7% en Martinique. L'abstention systématique est de 13,4% en France hors DOM contre 35,6% en Martinique. L'âge, le niveau de formation et la précarité sont des facteurs explicatifs à cet engagement politique. Entre

18 et 29 ans, la moitié des électeurs s'abstiennent systématiquement. Contrairement à la France hexagonale qui voit des taux de participation presque identiques entre les sexes, en Martinique l'écart de vote entre hommes et femmes est de huit points en défaveur des hommes. Les moins diplômés votent moins : 38,1% des sans diplômes ou inférieur au bac n'ont participé à aucun scrutin en 2017 contre 26,1% des diplômés. Les plus précaires (1 quartile du niveau de vie des 25 ans et plus) s'abstiennent systématiquement à près de 40% contre 28,5% pour les plus favorisés (4^e quartile) (Cratère, 2017).

La réalisation en 2017 de l'extension du baromètre DJEPVA aux Antilles-Guyane (INJEP-CREDOC, 2017) enregistre un engagement bénévole des jeunes de ces régions comparable à celui de l'ensemble des jeunes français. Les jeunes antillo-guyanais se distinguent néanmoins par leur champs d'intérêt : la jeunesse et l'insertion, l'emploi et la formation et un intérêt moins grand pour les causes environnementales (avec un écart national-DOM d'environ 10 points à chaque fois). Le service civique est moins connu dans ces régions, 43%, contre 19% pour l'ensemble des jeunes français mais se déclarent plus intéressés que la moyenne des jeunes français (69% contre 44% au niveau national). De façon intéressante, la même enquête compare les attentes des jeunes domiens vis-à-vis de l'État français comparativement à l'ensemble des jeunes français : 54% des jeunes ultra-marins attendent une aide pour leur insertion professionnelle, contre 30% au niveau national. L'aide à l'orientation marque également un écart significatif : 29% contre 13% au niveau national. Selon les auteurs de la note, le fort taux de chômage dans ces départements expliquerait ce différentiel.

7. Vulnérabilité, inégalités sociales et solidarités familiales

- *De la population.* La part des foyers non-imposables en Martinique est de 67,4%, contre 70,2% dans l'ensemble des DOM et 43% en France hexagonale. La situation peut être très hétérogène au sein de l'île puisqu'à Macouba 80,1% des foyers sont non imposables contre 52,3% à Schœlcher (Boudesseul et al., 2016).

La Martinique apparaît, après étude des revenus fiscaux de 2011, du fait de l'importance de la pauvreté sur son territoire, comme le troisième département le plus inégalitaire de France après La Réunion et Paris : « Les plus pauvres des DROM sont plus pauvres que les plus pauvres de France métropolitaine. Mais aussi parce que dans ces territoires une part non négligeable de la population aisée a des revenus très élevés » (Temporal, 2017). « Dans les villes les plus « riches », en Martinique, que sont Case-Pilote et Schœlcher, 20 % de la population vit avec moins de 720 euros par mois... » (Maurin & Bernier, 2013). Le taux de couverture de la population par le RSA est de 19,5% à la Martinique, 24,2% dans l'ensemble des DOM contre 6,1% en France Hexagonale (Boudesseul et al., 2016).

Les familles monoparentales et les grossesses précoces s'inscrivent durablement dans la structure familiale aux Antilles.

« [Plus] de 30 % des enfants martiniquais nés entre 1995 et 1999 vivent toute leur enfance exclusivement au sein d'une famille monoparentale et, pour beaucoup d'entre eux, cette situation se prolonge jusqu'à l'adolescence (0 à 15 ans). À titre de comparaison, en métropole dans les mêmes générations, seul un enfant sur cinquante a vécu toute son enfance dans un foyer monoparental et près de huit sur dix avec leurs deux parents » (Marie & Breton, 2014).

Si les maternités précoces se réduisent de moitié en Martinique entre les générations nées entre 1940 et 1949 et celles nées entre 1980 et 1989, elles restent près de trois fois supérieures à la moyenne nationale (Marie & Breton, 2014). Dans un contexte scolaire et professionnel parfois difficile, la maternité permet à ces jeunes femmes d'obtenir un « statut social de substitution ». Néanmoins, cette expérience se fait dans des conditions de vie précaires puisqu'une sur deux appartient à un ménage qui ne déclare aucun revenu (Marie & Breton, 2014). Cette persistance de la monoparentalité atteste d'une « résistance » au modèle hexagonal de la famille centrée sur le couple (Marie & Breton, 2015). Les spécificités du « faire famille » et de l'entrée dans la parentalité comme « réalités durables » à la Martinique appellent donc à une réflexion sur des modèles d'action spécifiques sur le territoire.

- *Des jeunes en particulier.* La part de jeunes d'origine sociale défavorisée est de 36,7% à la Martinique, 46,6% dans l'ensemble des DOM contre 35% en France Hexagonale. Les disparités intra-territoriales sont fortes : 53,2% à Macouba, près de 45% à l'Ajoupa-Bouillon et Basse-Pointe contre 21% à Schœlcher (Boudesseul et al., 2016).

Un cinquième de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté, situation qui s'aggrave même pour les jeunes depuis le début des années 2000. Le taux de risque de pauvreté a augmenté pour tous les âges entre 2001 et 2011, il a cependant davantage augmenté pour les moins de 35 ans (de 11,8% à 18,7%) contre pour les 35-64 ans (de 18,5% à 20,8%) (Couillaud, 2017a, p. 25).

La spécificité de la mobilité qui concerne les populations des Outre-mer pose des questions d'intégration et de solidarité. Les enfants d'ultra-marins ayant migré depuis les années 1980, par des retours réguliers aux territoires d'origine se construisent dans un « espace de vie transatlantique » et doivent résoudre l'équation d'un attachement à la liberté qu'apporte l'anonymat des grandes villes, l'attachement culturel et l'existence en milieu insulaire (Condon & Pourette, 2014). Mais la problématique de la mobilité des jeunes telle qu'elle se pose singulièrement à Martinique pose singulièrement la question de la prise en charge des populations vieillissantes. Les chercheurs de l'enquête MFV montrent que les familles concernées par la mobilité (qu'elles soient celles des jeunes natifs émigrants ou celles des générations plus anciennes de retour), l'expérience de la migration rend moins fréquentes les relations au sein de la famille, voire favorise l'isolement des plus anciens au point d'alerter sur la gestion du vieillissement : « La taille, mais aussi la nature du réseau des aidants potentiels, vivant à proximité des personnes âgées, va connaître de réels bouleversements aux Antilles plus rapidement encore qu'à La Réunion » (Beaugendre, Breton, & Marie, 2016).

« Le chômage endémique, la précarité des conditions d'emploi d'une grande part des actifs, le nombre important d'allocataires de minima sociaux (RMI, API) ou encore le retrait anticipé du marché du travail de nombreux adultes dans la force de l'âge (bénéficiaires du revenu de solidarité RSO) laissent craindre des conditions de vie difficiles pour ceux qui, dans les prochaines années, atteindront l'âge de la retraite : beaucoup risquent d'afficher des carrières très « incomplètes », alors même que s'accroissent les durées de cotisations. On peut craindre que s'y ajoutent les effets de la précarité qui, en touchant leurs enfants ou aidants potentiels, réduisent leur capacité à maintenir la tradition de solidarité entre générations » (Breton, Condon, Marie, & Temporal, 2009).

B. Rapports institutionnels concernant les jeunesses ultra-marines et de Martinique

L'inventaire – loin d'être exhaustif – de la réflexion institutionnelle sur la prise en charge de la jeunesse en Martinique témoigne d'une mobilisation sur le sujet depuis près de vingt ans. Plusieurs diagnostics ont ainsi été produits fondés soit sur des données issues de la statistiques nationales, soit sur des enquêtes suscitées au niveau local.

2001 – CESR – Situation particulière des familles et insertion économique et sociale des jeunes de 18 à 25 ans

« A la Martinique, le déséquilibre social n'est plus à l'état latent, mais est déjà installé (...) » (Edmond, 2001, p. 11). Ce rapport du CESR se divise en trois parties : la première partie porte sur les défaillances éducatives et le déficit de cadre de référence dans les familles martiniquaises. La seconde, en lien avec l'insertion des jeunes, pose la question : « La définition de l'insertion peut-elle être la même en Martinique qu'en Métropole ? » Une troisième partie ébauche une série de propositions dans les domaines suivants : famille, santé, « actions de proximité », logement, accompagnement vers l'insertion professionnelle. Les facteurs « aggravants » les difficultés familiales sont les familles monoparentales et la « jeunesse relative des parents ». Les carences d'autorité dans certaines familles seraient issues de l'affaiblissement de la « femme *poto mitan* » sous l'influence des dispositifs étatiques ou encore la fin de la régulation opérée par les « notables » et autres « majors ». L'absence de cadre de référence dans les familles et, plus généralement l'insertion des jeunes, pourraient trouver solution « par l'exemple » (Edmond, 2001, p. 6). L'accès au logement est décrit comme compliqué par le déficit de logements sociaux, l'insolvabilité des ménages modestes, l'insuffisance du foncier et le faible taux de rotation au sein du parc HLM. Le rapport note la distance qui peut exister dans les attentes des jeunes et les dispositifs d'insertion. Ces derniers sont jugés insuffisants : « Tous les jeunes adultes martiniquais de 18 à 25 ans, quel que soit leur niveau, attendent des réponses très concrètes. » (Edmond, 2001, p. 7). Selon le rapport, les jeunes adhèreraient aux valeurs dominantes : indépendance financière, emploi stable, logement. Néanmoins ces attentes seraient biaisées par une forme d'impatience qui favoriserait « la recherche du profit immédiat ». « Seul un développement économique durable peut permettre d'assurer l'insertion de cette population des 18 à 25 ans. » (Edmond, 2001, p. 11).

2009 – États généraux de l'Outre-mer

Les apports des EGOM s'orientent autour de trois axes stratégiques : 1. « Enrichir la croissance en emplois durables » ; 2. « Enclencher une nouvelle dynamique sociale réductrice des inégalités » ; 3. « Faire des Martiniquais les acteurs de leur développement ». Les points de ces axes qui concernent plus spécifiquement la jeunesse se concentrent sur l'articulation formation-insertion professionnelle. L'axe stratégique 1. souligne la nécessité de trouver une meilleure adéquation formation-besoins de l'économie (« 1.6. Garantir une formation professionnelle adéquate ») ; d'autres apports abordent la question de la formation, notamment au lien avec la problématique du

décrochage scolaire et ou de l'insertion sociale (« 2.1. Redéfinir une politique éducative faisant plus de place à la Martinique » ; « 2.3. Renforcer la cohésion sociale »). Un sous-point traite plus particulièrement de cette population : « 2.5. Mettre en place un plan volontariste pour les jeunes ». « Les jeunes expriment très nettement un manque de confiance multiforme : manque de confiance en soi, perception d'un manque de respect entre les Martiniquais, sentiment d'une hostilité des adultes à leur égard, peu d'espoir sur la capacité des élus locaux à résoudre leurs problèmes, défiance envers le « système » et la justice (« ravet pa ni rézon douvan poul »). Ce manque de confiance entraîne :

- pour certains jeunes, le sentiment d'un déterminisme social et peut conduire à des comportements déviants
- Pour la plupart des jeunes, une vision apocalyptique de « la Martinique dans 20 ans : « bétonnage, pollution, guerre civile »...
- en général, une faiblesse de l'esprit d'initiative et de la culture entrepreneuriale.

Seulement un tiers des jeunes s'imaginent rester vivre en Martinique » (EGOM, 2009, p. 68). Les principaux motifs de mécontentement listés sont : la sécurité, le logement, la frustration quant à l'offre de loisirs ainsi que la possibilité de s'engager localement et la reconnaissance de cet engagement. « Ainsi, la situation des jeunes en Martinique nécessite un véritable « Plan Marshall ». Les propositions (...) sont articulées autour de deux axes : rétablir la confiance des jeunes et encourager le respect de certaines valeurs ; et renforcer l'attractivité du territoire » (EGOM, 2009, p. 69).

Au regard des éléments présentés dans la partie ci-dessus et, plus spécifiquement, ceux qui concernant le déséquilibre du développement économique territorial et son impact sur les jeunes, le point « 2.4. Élargir la solidarité territoriale » paraît d'importance en cela qu'il propose de « dynamiser l'activité économique du Nord, en valorisant Saint-Pierre » : désenclaver le Nord (Caraïbe) par le transport multimodal, aménager le territoire autour de Pôles d'activité labellisées et spécialisées (EGOM, 2009, p. 66).

2009 – CESR – Étude prospective sur la jeunesse martiniquaise : réalités et perspectives

Ce volumineux rapport (Vaugirard, 2009), produit pendant la mobilisation de 2008 contre la vie chère s'organise autour d'un état des lieux, d'un diagnostic et de recommandations. La singularité de ce rapport repose sur une phase d'enquête par questionnaire administré par téléphone auprès de 400 jeunes martiniquais.

L'État des lieux et le diagnostic identifient les faiblesses de l'offre locale de formation, l'accès au logement contrarié et les fortes difficultés d'insertion professionnelle comme autant de motifs d'insatisfaction pour les jeunes. La spécificité de ce document est de mettre l'accent sur la dimension de socialisation des jeunes en pointant les carences à la fois de l'Éducation nationale (qui ne parviendrait pas à « motiver » les jeunes du fait de programmes éloignés des réalités locales) mais aussi familiales (discours et recommandations concernant les familles considérées comme dépassées voire « démissionnaires »). L'individualisme et le consumérisme qui gagneraient les jeunes générations, l'« hédonisme » et la « recherche d'argent facile » sont soulignés dans le rapport, tandis que la violence et l'insécurité menacent la société martiniquaise.

2010 – CESR – Jeunesse Martiniquaise : Priorité des deux prochaines décennies

Ce rapport du conseil économique et social régional de la Martinique (Marcelin, 2010) s'appuie pour partie sur le rapport publié par le CESR l'année précédente (Vaugirard, 2009). La première partie du rapport, environ 25 pages, propose l'énumération d'un certain nombre de thèmes – de la famille, la scolarité, à la violence en passant par le suicide ou la démotivation – qui sont illustrés par des témoignages ou des exemples tirés du quotidien local. La deuxième partie du rapport fait la synthèse du rapport du CESR de 2009. Une troisième partie reproduit des extraits d'audition avec quatre experts et, dans une quatrième partie, avec six jeunes. Suivent en cinquième partie soixante-cinq recommandations portant sur l'emploi, l'insertion, l'intégration citoyenne, la santé, la démocratie, la vie civique, l'amélioration de la vie quotidienne,... Le proposition concernant l'emploi portent davantage sur l'insertion par l'emploi que la création d'emploi dont pourraient bénéficier les jeunes générations). Il est à noter que des recommandations (n°13, 30, 40) portent sur la vie dans les communes témoignant d'une prise de conscience des inégalités à l'intérieur du territoire.

2011 – CESE – La mobilité pour motif de formation des jeunes ultramarins

Le rapport de Prévot-Madère (Prévot-Madère, 2011) sur la mobilité de formation des jeunes ultramarins s'inscrit dans une réflexion plus générale de la mobilité des jeunes français (Bernardin, 2011). Ce rapport présente comme « nécessaire voire obligatoire » le recours à la mobilité des jeunes ultra-marins du fait du contexte démographique, géographique mais aussi des caractéristiques du marché du travail dans les Outre-mer. Il s'agit notamment de « compenser les effets de l'éloignement et de l'insularité en termes d'accès à la formation » (Prévot-Madère, 2011, p. 60). Concernant l'accès à la formation, le rapport s'appuie sur une étude de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche³ qui calcule que les coûts [financiers] de l'accroissement de l'offre de formation dans les DOM rendent préférable le financement d'une politique – massive – de mobilité. Par conséquent, le rapport soutient, moyennant des aménagements pour la rendre plus efficiente, la politique de mobilité des jeunes ultra-marin. La lecture de ce document, plusieurs années après sa production, appelle plusieurs commentaires. Il n'est pas certains que tous les « coûts », notamment sociaux et en termes de cohésion sociale ou de maintien d'une offre de formation locale, de cette politique aient été anticipés. Le calcul des « coûts » est celui de ceux induits pour les finances publiques mais n'envisagent en rien ceux supportés par les familles ou induits pour les familles et l'État par les éventuels échecs rencontrés lors de ces mobilités. Le rapport se poursuit sur une réflexion sur l'accès au logement des jeunes ultra-marins qui s'installent dans l'hexagone et conclue à la nécessité d'accompagner la recherche de logement et de mettre en place un fond de garantie pour couvrir les cautions exigées par les bailleurs.

³ Rapport sur *Le passeport mobilité*, inspection générale de l'administration (n° 08-031-01) et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (n° 2008-044) de MM. Michel Pinauld et Thierry Simon (page 27 à 29) - Mai 2008.

L'analyse proposée, en ne distinguant pas les différents territoires, perd en finesse du fait, notamment, du caractère très hétérogène des situations démographiques et, au-delà, structurelles, dans les territoires ultra-marins.

2015 – CESE – Le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultra-marins

En termes de champs couverts par le diagnostic et de rigueur dans la rédaction, ce rapport (Janky, 2015) est une contribution majeure à l'éclairage et à l'aide à la décision pour les politiques de jeunesse dans les Outre-mer. Le rapport mobilise d'autres sources et bénéficie des premiers apports de l'enquête « Migration, famille, vieillissement » que l'INED a mené dans le DOM.

Ce rapport souffre néanmoins du défaut de ses qualités, à vouloir embrasser autant de sujets concernant autant de territoires aussi divers (transition démographique, compétences des collectivités locales), l'éclairage apporté plus particulièrement sur l'un ou l'autre territoire perd en précision.

Concernant l'évolution démographique du territoire, le rapport apporte des éclairages quantitatifs intéressants en présentant la politique de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM). Sur l'ensemble des DOM, pour la seule année 2013, ce sont 15584 étudiants qui ont bénéficié du passeport mobilité-études (PME), dont près d'un cinquième de jeunes martiniquais. Entre 2010 et 2013 ce sont 54 428 jeunes ultra-marins qui ont ainsi pu bénéficier d'une aide pour améliorer leur qualification et favoriser leur inclusion sur le marché de l'emploi pour un budget global annuel de 101 millions d'euros (année 2014). Par extrapolation, en partant du principe que, d'une année sur l'autre, le rapport de bénéficiaires locaux sur celui de l'ensemble des DOM est identique à celui de l'année 2013, on peut estimer à près de 11 000 les jeunes martiniquais bénéficiaires du PME sur quatre années.

Le rapport pose le constat d'une mobilité de formation et professionnelle des jeunes ancienne, mobilité qu'il qualifie de « d'imposée » par l'éloignement et « une offre de formation incomplète ou saturée ». Le caractère inéluctable de cette mobilité s'expliquerait par au moins deux facteurs : d'une part la fragilité de l'économie locale, d'autre part l'offre de formation locale réduite. Le rapport Janky reproduit sans les interroger les conclusions du rapport Prévost (Prévot-Madère, 2011) sur le peu d'intérêt d'un développement de l'offre de formation dans les Outre-mer.

Par ailleurs, de façon plus générale, cette analyse semble difficilement pouvoir s'appliquer indistinctement dans les différents territoires ultra-marins. Le rapport le souligne ailleurs, les caractéristiques démographiques ne sont pas les mêmes dans les différents territoires, certains – au titres desquels la Guadeloupe ou la Martinique – ont achevé leur transition démographique, d'autres au contraire sont caractérisées par une fécondité très dynamique.

Le rapport fait le constat d'un déficit de politique de la jeunesse dans les collectivités territoriale et appelle à l'écriture de schémas directeurs régionaux en la matière. Cette préconisation semble avoir été suivi d'effet en Martinique au moins avec le lancement en mai 2017 du schéma de l'enfance, de la jeunesse et de la famille dont la mise en œuvre doit se déployer rapidement et qui méritera, et c'est également une préconisation du rapport du CESE, d'être l'objet d'une politique d'évaluation.

Ce rapport insiste par ailleurs en plusieurs lieux sur la nécessité de disposer d'outils d'analyse des questions de jeunesse, en déployant notamment afin de mieux orienter

l'offre de formation des études statistiques ou de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

2015 – CDJ, CEMEA, DJSCS – Rencontres territoriales de la jeunesse martiniquaise

La démarche de ces rencontres est originale à au moins deux titres, cela mérite d'être souligné. Il s'agit d'une part d'une consultation populaire (environ 400 jeunes consultés) à l'occasion de journées débats, avec une journée décentralisée dans le sud de l'île ; d'autre part, la consultation s'appuie sur les résultats de travaux antérieurs, en l'occurrence ceux du Plan priorité jeunesse. Dès le préambule, le bilan de ces rencontres s'inscrit dans les objectifs du plan pré-cité : « 5. Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes ; 10. Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes ; 11. Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes ; 12. Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public ; 13. Conforter le lien entre institutions et jeunes, et lutter contre les discriminations » (CDJ, CEMEA, & DJSCS, 2015, p. 3).

Le bilan des ateliers s'organise autour de quatre axes :

- *L'emploi et la mise en activité* : le constat est celui d'un pessimisme vis-à-vis de l'avenir. L'information concernant l'orientation et les dispositifs d'aide à l'insertion n'est pas satisfaisante. L'accompagnement des jeunes en la matière est jugé insuffisant et l'écoute des difficultés rencontrées peu attentive. L'insertion professionnelle est jugée difficile du fait : « d'insuffisance des débouchés, de ressources financières pour se qualifier ou se diplômer, d'offre de stage disponible, d'acceptation des demandes de stage et de sensibilisation à la création d'activité et d'entreprise » (CDJ et al., 2015, p. 15). Les relations jeunes/employeur sont marquées par la « suspicion », voire une « rupture de dialogue ». Le constat est fait d'une manque de valorisation des compétences des jeunes et d'une orientation des jeunes vers des « emplois alimentaires » à défaut de pouvoir s'insérer professionnellement dans leur champ de formation : « Cette situation entraîne une forte démotivation et est parfois source de conflits avec l'employeur » (CDJ et al., 2015, p. 15).
- *La mobilité* : cette partie du bilan pointe le manque d'organisation (pas d'entité de gestion unique, absence d'horaires fixes, amplitudes et rotations limitées) et les coûts de mobilité à l'intérieur de l'île, difficultés combinés qui sont un frein à la mobilité des jeunes. La mobilité régionale paraît insuffisamment développée et les coûts de la mobilité régionale ou en direction de l'Europe ne sont que partiellement couverts. « L'accessibilité est inégale en fonction des moyens des parents » (CDJ et al., 2015, p. 16).
- *Le développement durable* : cette sous-partie interroge à la fois la conscience des enjeux environnementaux dans le dixième département le plus pollué de France et la question de la sensibilisation à ces problématiques.
- *La participation du jeune* : Les représentations portées sur le politique sont dégradées, il est lointain voire inaccessible, « se moque de la jeunesse ». Les droits des jeunes sont perçus comme peu connus. Le système éducatif devrait favoriser la découverte du monde associatif et inciter davantage à la participation citoyenne. « Il semblerait qu'il y ait une rupture de dialogue entre les générations et que peu de démarches sont entreprises pour aller vers le jeune. Les jeunes sont victimes en général de stigmatisation et de manques de confiance des

adultes à leur égard. Cette situation entraîne chez les jeunes une peur de s'investir dans la vie publique, une certaine frustration. Les jeunes ont du mal à passer du statut de consommateur au statut d'acteur.

Cette relation d'autorité et non d'échange entre les adultes et les jeunes amène les jeunes à penser qu'ils sont considérés dans la société comme des individus immatures, diminués de capacité de discernement » (CDJ et al., 2015, p. 18).

Ce rapport s'inscrit dans une perspective notablement moins critique vis-à-vis tant des jeunes que de leurs familles. Ce de point de vue, la consultation attire moins l'attention sur les défaillances à la fois des jeunes et de leur famille que sur les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés ces publics, difficultés qui peuvent provoquer en retour un manque d'investissement.

2016 – DJSCS – MADIN'INOV. Favorisons l'intégration de nos jeunes à notre société

Le constat est fait d'une insuffisance de lisibilité et de visibilité des dispositifs dédiés à la jeunesse ayant pour conséquence tant une perte d'efficacité de l'action publique qu'une méconnaissance des dispositifs par les intéressés (Leuly-Joncart, Cantacuzène, & Dardanus-Saiz, 2015, p. 5).

Le diagnostic porté sur la jeunesse en Martinique repose sur 5 axes :

– « 1. L'accès des jeunes à l'emploi : une entrée et un maintien difficile ». Au-delà des taux d'activité et de chômage, les rédacteurs soulignent l'importance du « halo du chômage » qui englobe en Martinique, beaucoup de jeunes dans la zone floue entre chômage et inactivité. Les effets de politiques comme les « emplois d'avenir » sont jugés « encourageants » tandis que plus de 1600 jeunes se sont engagés dans le service civique depuis 2010 ;

– « 2. Insuffisance ou inadaptation de la formation, facteurs aggravants d'inégalités sociales ». Le chômage est nettement supérieur chez les non-diplômés, le nombre de non-diplômés est supérieur à la moyenne nationale et un tiers d'une classe d'âge connaît, en Martinique, des problèmes de lecture. « Le manque de motivation et l'inadaptation de l'orientation expliquent souvent l'arrêt de la scolarité (32% des cas). Mais les décrocheurs scolaires sont, par ailleurs, souvent issus de familles confrontées à des situations de précarité ou de pauvreté » (Leuly-Joncart et al., 2015, p. 20) ;

– « 3. Périodes de « non occupation » et/ou transitions entre les statuts : une insertion professionnelle soumise à des contraintes de temps ». En 2013, le taux de persistance du chômage chez les moins de 25 ans est de 35,4%. Les périodes de transition entre deux statuts (étudiant à salarié par exemple) peuvent être longues et susciter de la démotivation.

– « 4. La jeunesse en situation de handicap et la jeunesse des quartiers en réhabilitation par la « politique de la ville » ». Les jeunes en situation de handicap sont peu pris en charge par les structures sociales et politiques. Quant aux jeunes issus des quartiers en voie de réhabilitations, ils sont confrontés au désœuvrement et aux « mécanismes de disqualification sociale ».

– « 5. Les jeunes et la mobilité ». Les rédacteurs rappellent que les jeunes natifs s'inscrivent dans un double espace économique et social, celui de leur département et celui de la France hexagonale. Les mobilités vers l'étranger existent, Erasmus + étant un dispositif qui reste peu mobilisé tandis que la mobilité intra-régionale vers d'autres pays de la Caraïbe reste à construire.

« La question de la mobilité intérieure, à travers l'ensemble du territoire martiniquais, représente un enjeu crucial de l'intégration des individus dans une vie sociale épanouie, que ce soit du point de vue de leur insertion professionnelle que de celui de leur accès aux loisirs. Les insuffisances de l'organisation des transports publics en termes de limites horaires, de cohérence dans la desserte territoriale, de coût conduit au repli sur le territoire de vie » (Leuly-Joncart et al., 2015, p. 22).

Les rédacteurs lient enfin à ces problèmes de mobilité un phénomène de « bandes », regroupement de jeunes orienté sur l'entre-soi qui ne dispose guère d'accès à une culture diversifiée et sont « enclins à développer des réflexes de repli quasi-communautaristes reposant sur une assise territoriale » (Leuly-Joncart et al., 2015, p. 22).

2017 – Collectivité Territoriale de Martinique : Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII)

Le *Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII)* de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM, 2017) s'organise autour de trois axes : Orienter le financement vers la structuration en filières, Innover dans l'organisation territoriale de la production, Améliorer la performance globale et l'employabilité des acteurs. Les deux derniers intéressent particulièrement la problématique de la jeunesse.

Le Schéma de développement publié par la CTM fait les constats d'un modèle économique et social en panne qui voit une importante fracture sociale largement défavorable à la jeunesse qui, plus diplômée que ses aînés, connaît pourtant un taux de chômage parmi les plus hauts de France. Malgré une amélioration depuis plusieurs années, le décrochage scolaire alimente toujours un chômage et une précarisation des jeunes les moins qualifiés. Dans ce contexte peu favorable, la migration devient une opportunité pour les jeunes d'accéder à des formations et emplois inexistant sur le territoire mais provoque un déficit migratoire qui ampute le territoire d'une importante part de population tant du point de vue quantitatif (4500 habitants par an de 2008 à 2013) que qualitatif (la migration de la jeunesse ampute le territoire de ressources essentielles à son développement).

La fracture sociale se double d'une fracture territoriale opposant nettement les territoires du Nord et de la façade Atlantique qui comptent le plus d'allocataires du RSA à ceux du centre dont les actifs sont plus diplômés et moins frappés par le chômage. Ces caractéristiques pèsent sur le dynamisme économique des territoires du Nord de l'île qui accuse le plus fort déclin démographique de l'île. Le STDEII évoque alors le « cercle vicieux de la pauvreté-illettrisme-exclusion-faible dynamisme économique » (CTM, 2017, p. 13).

Les enjeux marquants pourraient être les suivants :

- Améliorer l'employabilité des jeunes les plus éloignés des marchés de l'emploi ;
- Améliorer l'émergence de bassins de l'emploi (favorisant la déconcentration ; de l'activité du centre de l'île) (CTM, 2017, p. 30)

2017 – Note portant sur un point d'étape du Plan Priorité Jeunesse Outre-mer Martinique (DJSCS)

La note souligne une baisse du nombre de demandeurs d'emploi chez les 15-24 ans au cours de l'année 2015 et le premier semestre 2016 (-11,8% sur un an) sans pour autant minimiser l'impact pour les jeunes d'un taux d'activité faible. « La problématique de la mise en activité des jeunes, avec une période de transition entre la sortie du système de formation et l'entrée dans l'emploi qui se révèle singulièrement plus longue que dans l'hexagone, doit être traitée de manière volontariste et adaptée à notre contexte particulier » (DJSCS-Martinique, 2017a).

Les objectifs du PPJOM sont de favoriser la mise en cohérence de l'action des acteurs appelés à intervenir dans le champ de la jeunesse et l'élaboration, avec les jeunes, d'une politique de la jeunesse.

« Le Plan Priorité Jeunesse Outre-mer Martinique (PPJOM) est constitué aujourd'hui en Martinique de 55 mesures régionalisées et 8 mesures locales articulées autour de 5 grandes thématiques prioritaires :

- Assurer les conditions de la réussite éducative
- Sécuriser les transitions entre la formation et l'emploi
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative
- Promouvoir le sport et s'appuyer sur la culture
- Lutter contre la délinquance et favoriser le mieux vivre ensemble » (DJSCS-Martinique, 2017a)

2017 – DJSCS Martinique – « Panorama Statistique Jeunesse, Sport, Cohésion sociale » et « Chiffres clés de la jeunesse en Martinique »

La DJSCS Martinique publie depuis maintenant plusieurs années des plaquettes informatives – *Chiffres clés de la jeunesse en Martinique* (DJSCS-Martinique, 2016) ; *Panorama statistique Jeunesse Sport Cohésion sociale* (DJSCS-Martinique, 2017b) compilant de nombreuses données statistiques concernant la jeunesse dont les entrées sont : démographie, pauvreté/précarité/exclusion, cohésion sociale, immigration/intégration, handicap/dépendance, aide sociale, logement hébergement, conduites à risques, scolarité/formation/activité, service civique, fonds d'aide aux jeunes, protection de l'enfance, Enfance accueil, sports, diplômes, activité/emploi associatif et sport. Par son caractère synthétique, cet effort d'information favorise la compréhension des problématiques du champ et accompagnent l'aide à la décision des acteurs du champ. Ces travaux participent de la structuration de la connaissance du champ de la jeunesse en Martinique.

Conclusion. À partir de l'état des connaissances sur le champ...

La recherche sur les Outre-mer fait l'objet depuis le début des années 2010 d'un dynamisme et d'avancées particulièrement pertinents. À côté des productions de l'antenne régionale de l'INSEE, l'enquête « Migration-Famille-Vieillesse » (MFV) de l'INED fait figure de jalon et a stimulé la rédaction de nombreux articles ou repères statistiques qui éclairent et offrent de nouvelles perspectives à l'analyse du champ de la jeunesse dans les territoires ultra-marins. Un seul regret, près de dix ans après l'étude, l'absence de publication par l'INED d'un ouvrage de référence proposant la somme de ces connaissances. La récente extension de l'enquête INJEP-CREDOC aux Antilles est un autre indicateur de la très utile mobilisation des services statistiques nationaux pour éclairer le champ de la jeunesse en Martinique. Ces productions restent récentes et l'effort de production de données doit être soutenu.

La lecture des rapports institutionnels permet d'identifier quelques tendances concernant l'appréhension nationale et locale des problématiques de la jeunesse à la Martinique :

- Ces rapports témoignent d'une interrogation depuis plus de vingt ans sur la problématique de la jeunesse en Martinique ;
- Les rapports sont de deux types : ceux qui s'appuient exclusivement sur les discours des institutionnels ; ceux qui opèrent un recueil de données originales auprès des jeunes. Cette distinction permet d'éclairer les lieux de production majoritaires du discours sur les jeunes français et/ou jeunes martiniquais ;
- Les rapports produits au niveau national ambitionnent tous de traiter des Outre-mer dans un même ensemble, ce qui fragilise largement leurs préconisations parfois trop générales ;
- À l'inverse, les rapports produits au niveau local (Martinique) manquent de perspectives et peinent à replacer les problématiques locales dans des dynamiques nationales ou internationales au risque d'insister sur des « spécificités » qui peuvent être lues comme des déclinaisons marquées par l'insularité de problèmes nationaux ;
- Les diagnostics proposés ne sont pas forcément convergents ;
- L'utilisation ou non de données objectives issues des instituts de la statistique nationale apparaît également comme un point de différenciation de ces écrits ;
- Néanmoins, certains de ces rapports témoignent depuis quelques années des efforts d'objectivation voire de structuration de l'information dans certaines institutions ;
- L'absence de traces de recours à d'éventuelles évaluations des politiques publiques en matière de jeunesse menées sur le territoire martiniquais. Ce manque interroge sur l'effectivité des pratiques d'évaluation ou leur absence de diffusion.

Au regard de ces éléments, les problématiques en lien avec la jeunesse à la Martinique les plus solidement établies seraient les suivantes :

- **la problématique de l'emploi et de l'accès à l'emploi pour les jeunes ;**
- **les problèmes de mobilité géographique sur le territoire martiniquais ;**

- **le phénomène migratoire et ses conséquences sur la démographie de la Martinique ;**
- **le caractère inégal du développement territorial : à l'intérieur de l'île qui voit une hyperconcentration des structures dans le centre de la Martinique ; entre la Martinique et l'hexagone qui se lit notamment dans les opportunités de formation et d'accès à l'emploi ;**
- **l'engagement citoyen, la solidarité et le dialogue intergénérationnel ;**
- **l'accès à l'autonomie des jeunes (transport local, mise en couple, accès à un logement, autonomie financière) ;**
- **les difficultés d'accès à l'information pertinente pour les jeunes et l'absence d'accompagnement.**

Le problème de la jeunesse est avant tout celui du développement territorial et de l'absence de modèle économique permettant d'envisager *a minima* une convergence des chances d'accès à l'emploi identique en Martinique à celles nationales. L'insularité a des conséquences en termes de contraction du marché de l'emploi et de la formation (accès à l'emploi, accès à la formation). La migration des jeunes apparaît comme une politique de régulation de la jeunesse depuis près de soixante-dix ans (mobilité). De nombreuses autres problématiques (accès à l'autonomie, engagement et qualité du dialogue intergénérationnel) découlent de ces caractéristiques structurelles.

II. Concertation : Les « Ateliers jeunesse »

A. Méthodologie de la démarche de concertation

Pour l'opérationnalité de la concertation, l'atelier « placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise » a été scindé, afin de pouvoir travailler sur les axes :

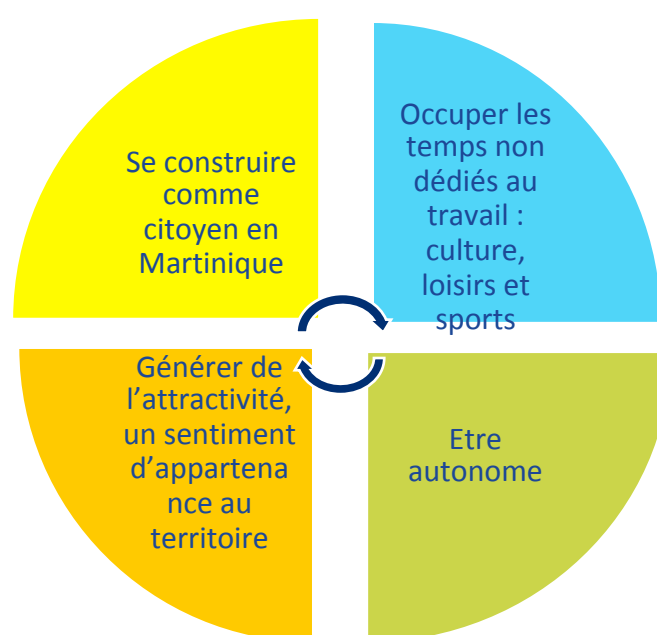
- Parcours de réussite : accession à la construction personnelle et la citoyenneté
- Parcours de réussite : accession à l'emploi.

À ce titre, une liste d'opérateurs associatifs et institutionnels a travaillé de manière distincte en sous-groupes afin de réfléchir à la démarche et à la mise en place de projets.

Cet atelier a été lancé officiellement le 21 novembre 2017, auprès d'un public large, avec une méthodologie proposée par la cabinet de consultant Cayribe, sous forme de brainstorming, sur quelques enjeux pré identifiés à la suite de la lecture des différents diagnostics déjà existants. Le public, dans un temps contraint de 20 minutes, s'exprime sur la thématique. Le public doit tourner sur l'ensemble des îlots.

A la suite de cet exercice, il a été décidé par le comité technique, de recentrer sur 4 items et, afin d'avoir un retour de l'ensemble de la jeunesse, sous sa diversité, de déployer l'exercice de brainstorming par le biais des opérateurs en lien direct avec la jeunesse en Martinique, membres des sous groupes.

Les 4 items identifiés comme axes de réflexion



B. Échantillons et participants de la consultation

Structure	Date	Nombre de participants	Profil	Âge	
Soirée publique au « Cloud »	21/11/17	60 ±	Majorité d'institutionnels et représentants associations	20 à 60 ans (±)	
Ecole deuxième chance du Centre		33	Jeunes non diplômés de niveau infra V	17/25 ans	
Ecole deuxième chance de l'Espace Sud	10/01/2018		Jeunes non diplômés de niveau infra V	17/25 ans	
Francas	11/01/18	11	Animateurs périscolaires	19/30 ans	
Francas	11/01	20	Elèves cycle 3 de la pointe de nègres	10/12 ans	1 îlot
CROSMA	13/01	5			
Rectorat	12/01	12 ±	Délégués à la vie lycéenne		
Ligue de l'enseignement	18/01	14	Service civique, étudiant et salarié	19/29 ans	
Jeunesse Vauclinoise et Ba nou Flambo a	19/01 20/01	28	Etudiants, employés, services civiques	17/30 ans	
Université des Antilles	22/02/18	25 ±	Étudiants de L1 Droit	Majoritairement primo-entrants. Quelques reprises d'études	2 groupes consultés en parallèle
Université des Antilles	27/02/18	30 ±	Étudiants de L3 SED	Entre 20 et 50 ans, une majorité de jeunes femmes. Pour un tiers des étudiants en reprise d'études	
Université des Antilles	28/02/18	25 ±	Étudiants de L3 Espagnol	Majoritairement primo-entrants. Quelques reprises d'études	2 groupes consultés en parallèle

C. Synthèses issues des « îlots »

Îlot n°1 : Se construire comme citoyen en Martinique

Constats :

- Les jeunes se sentent sous-estimés par les générations plus âgées. Regrettent les représentations négatives véhiculées sur leur classe d'âge ;
- Ils dénoncent un manque de confiance des adultes vis-à-vis des jeunes ; le manque de confiance de la société ne permet pas de s'investir, cela implique un manque d'opportunités ;
- Dans un atelier réunissant des jeunes en difficultés scolaire, une majorité d'entre eux ne se sentent pas intégrés à la société, la notion de citoyen ou de citoyenneté paraît parcellaire voire inexistante. L'îlot, d'ailleurs, n'a soumis aucune proposition sur ce thème ;
- Interrogés sur leur lien aux institutions traditionnelles de l'engagement (le politique, le syndical, l'associatif), les jeunes témoignent très majoritairement d'une absence d'engagement sous ces formes, d'un désintérêt voire d'une défiance pour la chose politique. Le monde syndical semble globalement étranger aux jeunes rencontrés ;
- La défiance pour le politique s'enracine dans le sentiment d'un mensonge politique provoquant le dégoût de s'investir. Les jeunes ne se sentent pas représentés par les politiques, ils sont qualifiés de bateleurs. Aucun politique local ou national ne leur paraît défendre leurs intérêts : « Les politiciens sont plus intéressés par leur porte-monnaie ». Le monde politique leur paraît doté d'une forte inertie, serait conservateur : « Ce sont toujours les mêmes maires ! » ; « Y'a tellement longtemps que c'est comme ça ! » ;
- Dans certains îlots, le constat est fait d'une sous-représentation des jeunes en politique, dans les instances ou dans les fonctions à responsabilités. Il faut corriger cette sous-représentation ;
- Impression commune de ne pas être écouté, y compris chez les jeunes effectivement inscrits dans des structures participatives comme les conseils à la vie lycéenne. Une participation réussie à un endroit ne suffit pas à corriger l'avis plus général ;
- Les jeunes déplorent que l'inexpérience, notamment en termes d'engagement social, engendre un problème d'intégration sociale ;
- Certains jeunes pensent ne pas être utiles, ne voient pas comment ils pourraient l'être ; les associations peuvent être un bon endroit pour prouver leur utilité ;
- Ils déplorent le manque d'informations pour savoir où et comment s'informer ;
- Ils regrettent ne pas disposer d'emploi du temps ou de transport efficaces qui leur permette de s'engager par exemple le matin et de suivre des cours à l'université l'après-midi ;
- L'engagement pourrait être davantage valorisé par une validation d'acquis mais aussi sous forme financière ;

- Les jeunes déclarent ne pas se faire confiance à eux-mêmes, ne pas être incité par les parents pour prendre des risques. Par conséquent, les jeunes ont peur de l'échec, n'osent pas entreprendre.

Propositions :

Sensibiliser et former

- Améliorer la sensibilisation aux responsabilités dès le plus jeune âge ;
- Développer la formation et l'accompagnement à la citoyenneté, développer des ateliers ludiques sur la citoyenneté ;
- Instaurer un système de parrainage ;

Garantir la prise en compte de l'expression des jeunes

- Réduire et limiter le nombre de mandats pour donner de la place aux jeunes ;
- Mener une réflexion sur une politique de quotas afin de favoriser la représentation des jeunes ;
- Asseoir la légitimité des jeunes dans les instances ;
- Développer une pratique de consultation des jeunes ;

Pour informer et mobiliser

- Informer sur les opportunités d'engagement public, notamment associatif, la création d'un forum des associations ou d'un salon de l'association pourrait être intéressant ;
- Favoriser des mobilisations de proximités : encourager les associations à solliciter les jeunes là où ils sont (quartiers, campus, lycées, etc) ;

Reconnaître et valoriser l'engagement

- Valorisation et reconnaissance des compétences acquises hors milieu scolaire/formation, envisager les modalités d'une rétribution financière pour favoriser l'engagement ;

Lever les contraintes à l'expression de la citoyenneté

- Aménager les emplois du temps pour permettre de s'engager ;
- Améliorer le transport sur le territoire pour permettre de s'engager.

Îlot n°2 : Faciliter l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs

Constats :

- Selon les îlots, l'équipement culturel peut paraître insuffisant ou au contraire l'offre peut paraître importante ;
- Le motif de l'inégalité de l'accès aux équipements et pratiques tant sportives que culturelles est régulier : « dans les cités, les jeunes font avec ce qu'ils ont » ; les équipements et pratiques se concentrent dans le centre de l'île : « il faut rééquilibrer, tout se fait dans le centre, dans le nord, y'a rien » ; l'inégalité d'accès en fonction des populations ou des espaces géographiques est souligné : « En danse, on va trouver du bélé partout, mais de la danse classique ? » ; du fait de ces inégalités, les jeunes ont toujours les mêmes pratiques (foot, télévision) ;
- L'offre culturelle peut sembler vaste et inaccessible, vaste en termes d'information et inaccessible tant physiquement pour des problèmes de transports qu'intellectuellement pour des problèmes d'appropriation ; manque d'espaces dédiés à l'enseignement culturel (les jeunes ne comprennent pas toujours le sens et personne pour expliquer) ;
- Dans un îlot, le sentiment d'un rétrécissement de l'offre culturelle des jeunes a été exprimé : « Il y a moins de choses que par le passé » ;
- Problème de connaissance de l'offre elle-même, les jeunes ne sont parfois même pas informés de la tenue d'événements dans leurs propres communes ; la communication est inadaptée, n'est pas adaptée à un public jeune ;
- Les lieux culturels sont fréquentés par des gens qui ne leur ressemblent pas ; il faudrait développer l'offre culturelle dédiée aux jeunes ; l'offre culturelle ne répond pas aux envies des jeunes ; « il y a des secteurs à développer : cuisine, danse, musique... parce qu'il n'y a rien qui donne envie de rester. C'est que des trucs de vieux » ;
- Plusieurs jeunes déplorent le manque d'ouverture à d'autres pratiques ou aux résultats d'autres populations : « On est toujours, tant au niveau culturel que sportif, centrés sur nous » ;
- Les problèmes de transport sont un frein aux pratiques culturelles et sportives. Les transports sont coûteux, ne sont pas efficaces voire sont inadaptés. Au niveau des transports en commun, seul le centre de l'île est relativement organisé ;
- Confrontés à des difficultés de transport pour pratiquer un sport, les jeunes font le choix de privilégier leurs études voire abandonnent tout simplement leurs activités sportives : « Sans transport, c'est pas possible de faire du sport en club, notamment le soir » ;
- Coût élevé des activités tant sportives que culturelles ;
- Les infrastructures sportives sont médiocres, de petite taille, pas adaptées et/ou mal entretenues ;
- Les horaires de disponibilité des professionnels sont un frein à l'activité ;
- Problème de garde d'enfants pour pratiquer ;
- « On valorise plus le sportif que le culturel » ;
- Manque de formations aux métiers dans le sport ;
- Les jeunes souffrent de préjugés sur certaines activités, par exemple les activités nautiques (« des trucs pour les touristes ») ce qui est un frein à leur ouverture ; la

formation devraient sensibiliser les jeunes aux pratiques qui leur sont étrangères ;

Propositions :

Développer l'offre culturelle

- Créer des équipements hors du centre de l'île (nord et sud) ;
- Encourager tant une diversification des offres sportives et culturelles, que valoriser le patrimoine local ;
- Renouer avec le patrimoine d'antan ;

Pour informer et sensibiliser

- Créer une plateforme d'information sur les évènements et les loisirs sur les réseaux sociaux / une page facebook dans chaque établissement scolaire où sont disponibles les infos sportives et culturelles. Distribution à plus grande échelle des magazines d'informations (type choubouloute, buzz sport...) ;
- Créer un « forméo » des loisirs (salon regroupant une présentation des offres sportives et culturelles) avec visite programmée pendant le temps scolaire ;
- Créer des journées portes ouvertes des musées à destination des jeunes ;

Lever les contraintes aux pratiques sportives et culturelles

- Obtenir une aide financière pour les activités sportives et de loisirs : pass-sport ou pass-culture/ticket sport pour l'activité ou l'équipement ; offrir aux étudiants et aux jeunes de tarifs avantageux ;
- Améliorer le transport : coût, fréquences, taille du réseau, amplitudes horaires ;
- Aménager les emplois du temps scolaires et universitaires pour favoriser l'accès aux activités ;
- Maintenir les structures en état ;

Offrir des opportunités

- Aménager la filière sportive de haut niveau et les emplois du temps ;
- Favoriser l'émergence des associations de quartiers ;
- Réhabiliter des maisons des jeunes.

Îlot n°3 : Être autonome

Constats :

- Pour être autonomes, les jeunes réclament : « De l'argent ! » Quand on leur demande de préciser, ils expliquent : « Pour se loger ! Manger ! » Les étudiants témoignent pour certains de façon directe de difficultés à boucler les fins de mois, y compris pour se nourrir. Une étudiante essaie de nuancer, avance les problèmes de gestion des ressources, comme ceux qui préfèrent se payer le permis plutôt que de sécuriser le loyer. Une autre s'insurge : « Non, on passe le permis parce qu'on en a besoin pour se déplacer ! Ça permet de bosser, de venir au campus, *etc.* » ;
- Plusieurs jeunes relèvent des paradoxes dans le discours de l'autonomie des jeunes : comment favoriser l'intégration professionnelle des jeunes quand on recule l'âge de la retraite ? Comment parler d'indépendance financière alors que les aides au logement baissent ?
- Les jeunes constatent : il n'y a pas d'emploi ; la stabilité professionnelle est un préalable à l'autonomie ;
- Les jeunes s'étonnent, quand ils cherchent un emploi, qu'on les encourage plutôt à créer leur entreprise. Avec quels fonds, en sachant que les banques ne prêtent pas facilement aux jeunes : « C'est un peu perdre son temps » ;
- Les difficultés financières ne permettent pas la projection des jeunes ;
- Les exigences de garants, de la part des banques ou des propriétaires de logements, sont des freins à l'autonomie ;
- Les exigences en termes de niveau de qualification augmentent, mais le niveau de salaire ne suit pas ; les jeunes ont le sentiment que les diplômés (bac, BTS) ont perdu de leur valeur ;
- Les défaillances en termes de transport ou les carences en termes de logements ne permettent pas de saisir des opportunités d'emploi : « Des fois j'ai envie de faire des choses, mais à cause du transport, c'est compliqué. C'est compliqué d'avoir un job à côté de la fac à cause de ça » ; le transport est un problème récurrent jusque pour réaliser des activités basiques ;
- Le problème de l'accès au logement peut s'articuler à celui du transport : des logements peuvent être très intéressants pour les jeunes mais ne sont pas desservis...
- La concentration des équipements et services dans le centre pose un problème d'accès à ceux qui dépendent des transports en commun ;
- Les jeunes ont le sentiment de devoir quitter le département car ils sont limités dans leurs projets ;
- L'offre de formation n'est pas assez étendue localement ; pour ceux qui sont satisfaits de l'offre de formation, c'est le développement personnel qui se voit limité ;
- L'accès à l'autonomie peut être contrarié par les démarches administratives que les jeunes découvrent et auxquelles ils ne sont pas préparés ;
- Les jeunes semblent peu informés des aides qu'ils peuvent solliciter ;
- Ils regrettent que les aides soient conditionnées à une limite d'âge quand bien même les difficultés sont durables pour les jeunes ;
- Peur de l'inconnu et de l'investissement ;
- Il faudrait pouvoir avoir le droit à l'erreur, mettre en place des choses qui permettent de rebondir en cas d'échec ;

- Pas assez de responsabilités données
- Peur de quitter le cocon familial
- Manque de confiance en soi, d'estime de soi, dévalorisation par les adultes (parents, professeurs, monde professionnel...) sur leur projet,
- Découragement
- Un étudiant s'interroge : « Comment un jeune peut être autonome dans la mesure où tout ce qui est fait dans son département n'est pas bon [que ce soit réel ou dans les discours] et que tout ce qui vient de métropole est bon ? »

Propositions :

Préalables à l'autonomie réelle des jeunes

- l'accès à l'emploi ;
- la qualité des services de mobilité sur le département ;
- une offre de logement insuffisante pour le public jeune ;
- une offre de formation étendue ;

Accompagner dans le passage à l'âge adulte, informer et sensibiliser

- Plus d'interventions pour préparer dès le lycée à la vie active ;
- Réfléchir à des dispositifs d'accompagnement dans l'orientation qui permettraient de faire de « vrais choix » professionnels éclairés, non pas des choix par défaut guidés par les contraintes financières, de transport ou l'absence d'information ;
- Créer une application ludo-éducative pour apprendre à gérer un budget ;
- Ateliers d'estime de soi, confiance en soi, expression orale, gestion du stress, de « professional coaching » ;

Lever les contraintes

- Travailler sur la mobilité (transport, aide au permis, pass transport...) ;
- Améliorer le suivi et l'accompagnement en donnant l'autonomie, apprendre à faire et non faire à la place ;
- Avoir un fond de solidarité financier pour faire fructifier les projets qu'ils soient professionnels, de logement, de création d'entreprise, de formation, *etc* ;
- Journées de stage, ateliers sur les droits et devoirs ;
- Réaliser une campagne de sensibilisation pour inciter la population à accorder davantage de confiance aux jeunes (entreprises, parents, *etc*) ;
- Maintenir les aides au permis sous conditions d'un projet solide.

Offrir des opportunités

- Un « pôle emploi » pour les jeunes qui cherchent un complément de revenus
- Permettre aux jeunes d'apprendre à se débrouiller par soi-même en leur confiant plus de responsabilités ;
- Donner l'opportunité de faire des stages en entreprises pour permettre des choix éclairés, via l'apprentissage par exemple.

Îlot n°4 : Générer de l'activité, un sentiment d'appartenance au territoire

Constats :

- Les jeunes ont conscience que c'est une fois qu'ils ont quitté la Martinique qu'ils développent un attachement à leur île. « C'est bien de partir pour découvrir son pays » ;
- À l'inverse, l'attachement peut se déliter avec le départ : « On nous dit : "Vous partez, vous ne revenez pas". On peut répondre : "Y'a rien, t'as pas envie de rester ici." » Ou encore : « C'est mieux là-bas » ; l'image du territoire est dégradée car ils ont le sentiment que la région ne progresse pas ;
- Sentiment d'être exclu, sous-estimés ;
- Les jeunes dénoncent des représentations et propos négatifs sur les antillais, notamment dans les médias ;
- Manque de connaissance sur le pays (loisirs, formations, etc), ne savent parfois même pas ce qui est bien en Martinique ; une jeune raconte que c'est en discutant avec des touristes qu'elle a appris des choses sur son pays ;
- Les filières sont dévalorisées en Martinique ;
- Le jeune peut « avoir peur de valoriser son territoire du fait de son passé, notamment l'esclavage. Ça peut être dévalorisant. »

Propositions :

Dynamiser et valoriser le territoire

- Valoriser les filières touristiques ;
- Valorisation du patrimoine dans les communes, balisage réel des lieux intéressants (panneaux, dépliants, etc) ;
- Redynamisation des villes ;
- Gommer les inégalités de territoire ;

Valoriser les jeunes

- Meilleure considération des jeunes pour les rendre ambassadeurs de leur pays ;
- Valorisation des jeunes, créer un pôle d'excellence pour valoriser les jeunes talents, reportages, etc ;
- Valorisation des antillais, de l'histoire antillaise ;
- Inscrire la Martinique dans son identité de territoire (France, Europe, Caraïbe, etc) ;

Analyse transversale et focus

La synthèse présentée des travaux des îlots ne rend pas justice aux travaux des participants. L'analyse thématique, qui offre davantage de visibilité aux données récurrentes, écrase à l'inverse quelques spécificités moins transversales aux groupes. Il peut être utile d'en rappeler quelques lignes.

- *Vivre ensemble* l'initiative prise par les Francas d'inviter des élèves de l'enseignement primaire à s'exprimer a réservé quelques surprises. Les jeunes ont poussé loin la critique de relations sociales freinées voire contrariées par l'usage des écrans ; ces jeunes ont appelé à renouer avec un être ensemble de qualité ;
- *Du point de vue des adultes, la défaillance des instances de socialisation et les « tares » des jeunes.* Le premier atelier a rassemblé une majorité d'acteurs et d'opérateurs du champ de la jeunesse sur le territoire. C'est dans ces ateliers que se sont exprimées les critiques les plus sévères à l'encontre des familles et de l'Éducation nationale. C'est également lors de cet atelier que se sont tenus les discours les plus sévères sur le manque d'initiative des jeunes, le manque de confiance en soi qui les caractériseraient, les difficultés à se projeter ;
- *Du point de vue des jeunes, les manquements des adultes au pouvoir.* En miroir du point précédent, les jeunes participants aux ateliers ont plutôt dénoncé les déficits structurels et qualitatifs des équipements, les conséquences en termes de formation, d'accès aux loisirs et d'insertion professionnelle des structures de transport. Les jeunes évoquent une difficulté à se projeter ou à s'engager, mais ils lient ces manques à l'absence d'opportunités qui leurs sont faites dans un environnement social qui ne leur fait pas confiance. *In fine*, même si cela ne s'exprime pas directement, c'est bien une critique des conséquences des actions ou inactions des générations antérieures qui est dressée ici : emploi, transport, logement, etc, quel avenir a-t-on préparé pour les jeunes ?
- *L'évidence migratoire.* L'atelier avec les élus du conseil académique de la vie lycéenne a illustré de façon frappante l'importance de la problématique migratoire. Sur l'ensemble des jeunes présents, un seul souhaitait poursuivre sa formation l'année suivante, après le bac, en Martinique. Concernant les déficits structurels, la comparaison avec l'hexagone se fait cruelle : « Quand tu reviens de métropole en Martinique, tu as l'impression de revenir en arrière de dix ans... », et les jeunes de détailler tous les retards accumulés dont l'un des plus flagrants sur ce territoire marqué par les inégalités économiques est celui de l'absence de carte jeune et de carte d'étudiant ouvrant à des tarifs avantageux ;
- *Quelle politique d'État pour la jeunesse, notamment du point de vue financier ?* En réunion, les opérateurs ont exprimé à de nombreuses reprises leurs inquiétudes quant au désinvestissement financier de l'État.
- *Des représentations stéréotypées sur les jeunes qui ont pignon sur rue.* Les jeunes déplorent d'être considérés comme une catégorie homogène, d'autant que les représentations de la jeunesse focalisent sur les jeunes les plus en difficultés. À titre d'exemple de représentation négative de la jeunesse, une étudiante mentionne la « Lettre ouverte à la jeunesse » (même si elle ne se souvient plus du nom de son auteur : Ernest Pépin) ;
- *Le rapport des jeunes au politique est particulièrement dégradé.* Le rejet du politique par les jeunes lycéens et les étudiants est violent et sans appel. Les politiques sont dans le circuit politique depuis trop longtemps. Les participants dénoncent une certaine duplicité du discours politique : « Si on fait des propositions, on nous dit que c'est bien,... puis rien. » Echange lors d'un îlot : « [Citoyenne] De France ou de Martinique ? Je

ne me sens citoyenne ni de l'un ni de l'autre. Ici les politiques ne sont pas à l'écoute du peuple. Les politiciens sont plus intéressés par leur porte-monnaie. » Les partis locaux sont qualifiés de non sérieux ; « Il y a tellement longtemps que c'est comme ça ». Une étudiante évoque le conservatisme du milieu.

Les jeunes se plaignent de représentations négatives portées en bloc sur les jeunes mais, dans le même temps, opèrent une critique assez sévère des professionnels de la politique. Ce rejet du politique, même s'il n'est pas complètement une surprise, même s'il n'est pas spécifique à la Martinique, a tout de même étonné par son unanimité et sa virulence qui rend quasi impossible le débat sur la citoyenneté tant l'image dégradée de la politique parasite les représentations et les débats.

- *Entendre, tenter de comprendre, mais éviter d'être sentencieux.* Les discours de l'absence de confiance, du manque d'initiative qui serait motivée par la peur de l'échec mérite d'être pris au sérieux car transversal et partagé entre jeunes et professionnels même s'il ne s'exprime pas dans les mêmes termes. Les jeunes en font le constat, les professionnels en cherchent la cause dans les défaillances de la structure familiale ou de l'Éducation nationale. « Dans la société martiniquaise les gens sont très regardants, les gens jugent beaucoup. C'est pour cela qu'on n'ose pas y aller. » « Les jeunes ont un problème avec les adultes. L'enfant doit se taire. » Le jeune doit parfois faire en l'absence de soutien de sa famille, notamment : « Les parents ne veulent pas que l'on fréquente les milieux politiques. » La question est délicate car son traitement ne doit pas verser dans une représentation misérabiliste des jeunes voire une stigmatisation des tares attribuées à certaines fractions de populations. Si des difficultés existent sans doute, si elles sont parfois grandes, il convient d'éviter toute projection déterministe, d'autant que ces représentations sont généralement issues des fractions les mieux insérées et les plus à même de définir la norme.

Il est intéressant de préciser enfin, que les réponses et revendications des jeunes sont souvent les mêmes quels que soient les niveaux scolaires, les statuts ou l'origine sociale des participants. De plus, un certain nombre de propositions des jeunes sont des dispositifs déjà existants ou ayant existé et qui sont donc méconnus des jeunes. Cela questionne sur les modalités de communication et leur adaptation à la cible voulue. L'information ne doit-elle pas être récurrente et régulière, pédagogique au travers de méthodes et de canaux appropriés aux jeunes ?

III. Conclusion. Agir pour placer de façon effective la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise...

A. Conclusions

Réflexion prospective et politique sur le devenir de la population à la Martinique et de la place réservée par ce projet de société aux jeunes. La question de la mobilité des Martiniquais en direction de l'hexagone pour obtenir formations et emplois apparaît comme le révélateur des limites de l'intégration sociale des jeunes sur le territoire. La démographie et le visage social de la Martinique sont désormais largement modelés par ces stratégies de mobilité d'abord en direction de l'hexagone, mais qui s'inscrivent désormais vers d'autres aires géographiques. Ces mobilités, aux conséquences complexes car impactant les relations de solidarité intergénérationnelle, concernent bien évidemment massivement les départs des plus jeunes mais concernent également le retour en Martinique des jeunes les moins qualifiés et d'une population plus âgée.

Concernant l'emploi des jeunes, principale cause de cette mobilité, deux options sont envisageables mais dessinent des modèles de développement radicalement différents :

- *l'accompagnement des politiques migratoires* : le phénomène migratoire massif des jeunes générations doit être interrogé dans la durée et non pas comme nouveau. Depuis près de 70 ans, le département a connu plusieurs vagues migratoires qui ont régulé la démographie locale : celle volontariste et assumée par l'État français avec le Bumidom, celle qui a suivi la disparition du Bumidom au début des années 1980 avec la mise en œuvre des premiers dispositifs de continuité territoriale et une troisième vague amorcée en 2009 et qui se caractérise par une montée en puissance échappant à toute forme de régulation (Baert, 2017). Dans cette perspective, les vagues migratoires en direction de l'ancienne métropole, l'hexagone et désormais l'étranger, apparaissent comme des modalités de régulation du sur-chômage qui caractérise la situation de l'emploi en Martinique. Au déficit structurel d'emploi répond une migration structurelle nécessaire au maintien de la paix sociale dans le département. Dans cette perspective l'essentiel des actions à envisager est le développement de mesures d'accompagnement à la migration et à d'éventuels retours, de façon à assurer aux jeunes contraints à la migration le maximum de chance de réussite dans leurs projets ;
- *une politique régulée de développement territorial au service d'une égalité réelle pour les jeunes Martiniquais* : dans la perspective qui postule à l'inverse que la migration des jeunes n'est pas une fatalité structurelle et qu'à côté d'une négociation de la paix sociale existent d'autres enjeux, comme le développement équilibré des territoires mais aussi des enjeux de solidarité intergénérationnelle, l'action pourrait porter sur la création et le soutien d'activités économiques fortement productrices d'emplois pour les jeunes, et notamment les laissés pour

compte de l'échappée migratoire, à savoir les moins qualifiés d'entre eux. Une telle politique ne pourra porter pleinement ses fruits que si elle s'articule à un projet de développement et de valorisation économique et culturelle des territoires du Nord et du Sud de l'île. En ce sens, la problématique du transport intérieur en Martinique est fondamentale. De sa résolution dépendra la possibilité de développer ailleurs que dans le seul centre de l'île des bassins économiques porteurs d'emplois et de pôles de services économiques, sociaux et culturels propres à offrir localement des perspectives aux jeunes et à rendre ces territoires plus attractifs pour tous. Cette redynamisation territoriale favorisera en cascade l'ensemble de la population, et notamment celle qui vieillit ou les autres victimes des carences de la mobilité intra-régionale qui vivent loin du centre dynamique de l'île ;

Le schéma de développement du territoire doit prendre en compte les besoins de mobilité interne. Il doit ainsi s'inscrire dans une démarche globale aidant certes au déplacement mais aussi et surtout afin d'éviter l'écueil d'une augmentation exponentielle du réseau routier, aider et accompagner l'installation des jeunes dans les lieux à proximité des sources d'emploi (solution de logement, commerces, offre de loisirs, etc).

La situation a récemment été résumée par Claude-Valentin Marie :

« Au total, il en ressort que la politique d'émigration massive mise en œuvre depuis plus de cinq décennies par l'État a été aussi impuissante à régler la question de l'emploi dans les Dom qu'à éradiquer les conséquences d'une situation sociale dégradée. À peine a-t-elle servi – périodiquement – de soupape de sécurité pour prévenir les explosions sociales, voire les révoltes des populations défavorisées. Mais cette solution de facilité a dispensé de s'attaquer aux facteurs structurels, économiques, sociaux et politiques, qui avaient dès l'origine été le prétexte pour son organisation. Depuis, la reproduction des privilèges et des inégalités ne s'est pas fondamentalement modifiée. Un constat s'impose : pas plus aujourd'hui qu'hier, l'émigration ne peut tenir lieu de substitut à un véritable projet de développement propre à chacun des territoires concernés. » (Marie, 2014)

Si ces deux pôles délimitent assez largement le cadre de l'action à envisager, d'autres modèles, intermédiaires sont bien évidemment envisageables voire souhaitables – ne serait-ce qu'à titre de transition – entre ces deux perspectives. Le caractère « inéluctable » de la mobilité de formation et professionnelle des jeunes ne sera pas enrayé du jour au lendemain, mais le déploiement d'une politique de régulation étroite de cette mobilité (contrairement à celle actuelle qui semble exclusivement inciter au départ) peut rapidement participer à un développement plus harmonieux du territoire.

En écho à la problématique de déclassement que connaissent les jeunes en France hexagonale (Baudelot & Establet, 2000; Chauvel, 2006), on peut s'interroger sur la répartition des bénéfices de l'évolution de l'économie martiniquaise depuis la départementalisation. Clairement, depuis plusieurs générations celle-ci n'a pas et ne bénéficie pas directement aux classes d'âges les plus jeunes. Les bénéfices pour les jeunes sont indirects, d'abord par la solidarité intergénérationnelle qui « aide à tenir » mais place les jeunes en situation en dépendance, mais aussi par l'accès à la qualification. La bataille de l'enseignement a été en grande partie gagnée avec une élévation sensible du niveau d'instruction de la population depuis 1946 consentie par d'importants investissements structurels publics (Jalabert, 2007), mais cette élévation

du niveau de l'instruction s'est heurtée à deux difficultés : d'une part elle s'arrête aux portes de l'enseignement supérieur dont l'offre de formation locale ne répond pas à l'ensemble des aspirations, d'autre part elle s'est enracinée dans un contexte d'emploi durablement défavorable aux jeunes depuis des décennies. Si le diplôme assume en Martinique comme dans l'hexagone le rôle de bouclier contre le chômage, son pouvoir reste moins fort ici que « là-bas ». De ce point de vue, le diplôme apparaît légitimement aux jeunes Martiniquais plus « rentable » dans l'hexagone que sur leur territoire d'origine et les espoirs de mobilité sociale ascendante doivent donc passer par la migration.

L'objectif d'élévation du niveau de formation prôné par les rapports institutionnels nationaux (Janky, 2015; Prévot-Madère, 2011) ne saurait être une fin en soi. D'une part parce que si le diplôme protège du chômage, il ne garantit pas pour autant un recrutement reconnaissant le niveau de diplôme obtenu ou tout simplement l'utilisation des compétences du jeune recruté (Mauger, 2017) ce que l'enquête MFV tend à démontrer pour les natifs des DOM dans l'hexagone (Temporal et al., 2011). La détérioration du marché de l'emploi s'est accompagné au niveau national pour les jeunes d'une dévaluation des diplômes (Mauger, 2010). Par ailleurs, l'accès aux formations et la valorisation des formations incite à la migration et enclenche un mécanisme de dépeuplement du territoire (Baert, 2017) par un vieillissement mécanique dont la prise en charge pose par ailleurs question (Marie & Breton, 2014). Se pose enfin la question des « ratés » de la démocratisation scolaire, ces jeunes qui ne s'épanouissent pas dans le système éducatif et qui, malgré les effets sensibles de la lutte contre le décrochage scolaire sur le territoire depuis quelques années, quittent le système éducatif sans aucun diplôme. Ces jeunes ne sont ni bénéficiaires des politiques d'élévation du niveau de la formation ni les gagnants des programmes de mobilité géographique. À l'échec scolaire peut s'agréger celui de l'insertion professionnelle, celui de la mobilité⁴, le chômage de longue durée et leurs corollaires. La force du désir de mobilité (Temporal et al., 2011), le ressentiment (CDJ et al., 2015; EGOM, 2009; Marcelin, 2010; Vaugirard, 2009) ou parfois le pessimisme que répercutent les consultations et différentes publications s'expliquent largement par le sort inquiétant fait à cette fraction de la population (Temporal, 2017).

Dans un tel contexte, le constat très régulier d'absence d'engagement pérenne de type associatif, politique ou syndical des jeunes n'est guère surprenant. L'engagement au sens traditionnel du terme (associatif, politique et syndical, mais il est loin de se limiter à cela) est davantage le fait des jeunes socialement intégrés, à savoir diplômés et en emploi (Aldeghi, Guisse, Hoibian, Jauneau-Cottet, & Maes, 2016). L'extension de l'enquête de l'INJEP conclue pourtant que l'ensemble des jeunes de l'Outre-mer donne autant de temps bénévolement que l'ensemble des jeunes français (INJEP-CRÉDOC, 2017). Le monde politique national, mais surtout local, jouit d'une image particulièrement dégradée voire franchement hostile dont les conséquences apparaissent dans la concertation un désintérêt revendiqué pour la chose politique et un abstentionnisme massif (Cratère, 2017). Aux Antilles-Guyane la perception des jeunes du vote comme manière la plus efficace de participer à la vie politique est moins importante que dans l'hexagone (respectivement 19% contre 29%) (INJEP-CRÉDOC,

⁴ Les moins diplômés sont ceux qui échouent davantage à s'insérer professionnellement dans l'hexagone et les plus enclins au retour (Temporal et al., 2011).

2017). Ce décalage entre ce désir d'engagement des jeunes au « service de leur pays »⁵ et les perceptions négatives dont ils sont porteurs de la part des adultes pose question. Cet aspect mériterait d'être l'objet d'une enquête spécifique et cette problématique l'objet d'une politique particulièrement volontariste.

La situation de crise de l'emploi qui frappe la jeunesse aux Antilles n'est pas sans point de comparaison avec la situation dans l'Hexagone et pose de ce point de vue la question des objectifs de développement des politiques territoriales tant nationales que locales. Les enquêtes montrent qu'après plusieurs décennies de crise économique et/ou de croissance molle, la crise économique mondiale de 2008 a eu pour effet notable en France hexagonale de polariser le développement territorial au bénéfice des grandes métropoles et au détriment des territoires ruraux (Borzic, Le Jeannic, 2014). À ce titre, la situation de la Martinique est particulièrement emblématique. Dans une économie en crise de façon durable, seule une partie de l'île conserve une relative attractivité économique et culturelle – celle du centre – mais largement inférieure à l'attractivité des métropoles hexagonales, même de province. Si les problématiques de développements territoriaux semblent avoir échappé à la mise à l'agenda politique avec des sérieuses conséquences en termes d'inégalités territoriales malgré un diagnostic clairement posé lors des États généraux de l'Outre-mer (EGOM, 2009), tout projet ambitieux pour la jeunesse ne peut que s'appuyer sur une réflexion majeure de développement territorial à la Martinique. En ce sens, le projet de développement de bassins d'emplois pour lutter contre la fracture territoriale à la Martinique inscrit au *Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII)* de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM, 2017) paraît particulièrement stratégique et mérite d'être soutenue.

Du point de vue politique, la situation économique de la jeunesse en Martinique n'est pas sans rappeler celle des jeunes des grands ensembles déclassés en France hexagonale. Cependant comme le souligne justement un chercheur, là où la situation des jeunes des grands ensembles concerne une minorité de jeunes sur le territoire national, la problématique frappe des fractions importantes de la jeunesse dans cette région insulaire : « La principale différence avec d'autres régions de métropole, c'est qu'ici ce ne sont pas des minorités, mais bien des franges entières de la jeunesse qui sont touchées par les difficultés socio-économiques » (Temporal, 2017, p. 16). À ce titre, l'insertion professionnelle des jeunes martiniquais est un problème majeur, clairement identifié depuis environ deux décennies – une génération – (Edmond, 2001). Au-delà de la dynamique de l'insertion, c'est le faible nombre d'emplois, notamment non ou peu qualifiés qui pose problème. Parler d'insertion professionnelle défailante pose un sérieux problème d'analyse car en attirant l'attention sur le processus d'intégration, le diagnostic tait la problématique posée par la structure de l'emploi en Martinique et, singulièrement, le déficit d'emploi depuis plusieurs décennies dont les nouveaux postulants, malgré leurs diplômes, font les frais. Le marché de l'emploi qui s'est largement tertiarisé depuis plusieurs décennies présente une double caractéristique, il est étroit et ne permet donc pas d'absorber toute la populations mais connaît également sur la période une élévation continue de la demande de qualification dans un

⁵ Lisible dans les différents rapports, notamment ceux qui donnent la parole aux jeunes et plus singulièrement dans l'enquête de l'INJEP (INJEP-CREDOC, 2017) soulignant la spécificité des jeunes antillo-guyanais à vouloir s'engager dans l'aide à la personne et qui confirme, s'il en était besoin, les qualités d'observation des jeunes sur leur propre société.

mouvement de ce que Gérard Mauger appelle une « disqualification de la « force de travail simple » (la force de travail comme force physique) et des « valeurs de virilité » qui occupaient une place centrale dans la « culture d'atelier » et, au-delà, dans la définition de l'identité masculine traditionnelle des milieux populaires » (Mauger, 2010). Les grands perdants de cette mutation de la structure de l'emploi sont donc les jeunes sans qualification. L'hexagone et l'Europe connaissent des mouvements de « désouvriérisation » comparables (Beaud & Mauger, 2017; Weber, 2017), mais l'économie insulaire en accentue les effets.

Dans ce contexte marqué depuis plusieurs décennies de crise économique, par les inégalités territoriales et par l'élévation générale du niveau de formation des jeunes, les jeunes Martiniquais font sans doute les frais des carences d'une politique de la jeunesse clairement identifiée et ambitieuse depuis plus de vingt ans au niveau national combiné, sur la même période, à une carence comparable de vision et d'action politique locale en matière de jeunesse. S'il fallait caractériser la politique de la jeunesse à la Martinique, elle se situerait dans la configuration la plus défavorable à son efficacité, à savoir un engagement faible de la part de l'État combiné à un engagement faible de la part des collectivités locales (Loncle, 2012).

Il serait réducteur et même injuste de dire qu'aucune action n'a été entreprise en direction de la jeunesse depuis plusieurs décennies en Martinique. Des politiques, des actions, des dispositifs ont été promus, certains ont – à n'en pas douter – porté leurs fruits. Il s'agit moins ici de remettre en cause l'action du politique, des services déconcentrés de l'État ou du tissu social et associatif sans lesquels les situations économique, sociale et culturelle de la jeunesse seraient sans doute encore plus insatisfaisantes. Il s'agit plutôt d'interroger leurs objectifs et leur efficacité. Les objectifs peuvent être d'ordre divers : corrections structurelles, accompagnement et mesure d'urgence. Certains diagnostics d'opérateurs, l'analyse des documents et les échanges lors de ces assises semblent indiquer que les deux derniers types d'intervention font preuve de dynamisme car fortement portés par le tissu associatif et solidaire local. La réactivité de ce type d'initiative se fait malheureusement au prix d'un certain éparpillement qui nuit sans doute à son efficacité. Le champ d'intervention de la jeunesse de par le nombre de ses acteurs, de ses dispositifs et actions a pu être présenté tant nationalement que localement comme un véritable « maquis » (Loncle, 2012) appelant à être davantage structuré pour être plus efficace (Loncle, 2011).

Concernant le champ associatif, il convient d'en souligner le dynamisme dans le contexte difficile présenté ci-dessus, puisque sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, 13,6 associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 11,1). Par ailleurs, l'emploi associatif en Martinique présente une proportion de salariés associatifs supérieure au repère national (12.9% contre 9.8%). On dénombrerait 860 associations employeurs (ACOSS URSSAF MSA 2016) dont 43% emploieraient moins de 3 salariés (53% au plan national) soit un total de 9 735 salariés (L'essentiel de la vie associative en Martinique, *Recherches et solidarités* 2017). Le champ associatif est donc à l'heure actuelle un vivier d'emploi. Ce constat doit être tempéré par les risques de « casse associative » que font courir à ce secteur une série d'éléments. D'une part, la réduction des subventions, et quand elles existent leur délai voire leur retard de paiement ; d'autre part, l'absence de services institutionnels d'appui et d'accompagnement des associations, défaillant voire inexistant sur le territoire et, enfin,

l'impact de la politique de suppression des emplois-aidés sur lesquels se fondent nombre d'actions en Martinique. La concertation avec les acteurs du champ a souligné avec vigueur cette triple conjonction susceptible de porter un coup brutal à l'efficacité voire à la survie de l'action associative en Martinique.

L'évaluation de l'efficacité des actions de ce réseau dense et dynamique reste à faire. Les documents consultés témoignent d'une absence quasi totale d'évaluation des politiques publiques en matière de jeunesse sur le territoire. Aucun des rapports consultés ne s'appuie sur ce type de données. Les données produites par l'INED et l'INSEE depuis une décennie sont pourtant des apports particulièrement précieux pour comprendre les dynamiques sociales à l'œuvre dans les Dom et soulignent tout l'intérêt de poursuivre et soutenir ces efforts d'éclairages scientifiques au service de l'action publique.

La phase démographique critique qui s'observe actuellement sur le territoire, ses conséquences tant économiques que sociales, appellent à une réflexion en profondeur sur la philosophie politique en termes de création d'emploi, de formation et d'insertion à la Martinique. Les constats présentés dans ce rapport appellent urgemment à la mise en œuvre de corrections structurelles tant nationales que locales sur le développement territorial et la mise en œuvre de mécanismes de régulation :

- réflexion sur l'orientation des jeunes en fonction des besoins et possibilités de développement du territoire non encore exploitées;
- la consolidation de l'offre de formation ;
- la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences au niveau local tant dans le secteur privé que dans le secteur public ;
- la mise en œuvre d'une réflexion moins sur l'adéquation entre offre de formation-emploi que sur les politiques de recrutement en notamment la question de la surqualification à l'embauche qui laisse pénaliser lourdement les moins qualifiés.

B. Préconisations

Les préconisations listées ci-dessous sont de plusieurs ordres. Elles peuvent être distinguées entre préconisations structurelles, transitoires, d'administration et d'aide à la décision. Ces préconisations pourraient fonder un projet inscrivant effectivement la jeunesse au cœur du développement de la société martiniquaise.

1. **Rompre avec les politiques sectorielles** dont les effets à court termes peuvent être sensibles pour les populations qui ont la chance d'en bénéficier et opter pour une réforme résolument transversale dont l'objectif est le **développement des territoires nord et sud de la Martinique par la création de zones économiques porteuses d'emploi, notamment pour les jeunes**. Cette politique de développement territorial doit être accompagnée par une politique volontariste de développement de services publics de proximité (accès aux soins, à l'éducation, au logement, à la garde des petits enfants, *etc.*). Ce désenclavement des territoires nord et sud de l'île doit être accompagné par une politique de transport permettant de fluidifier la mobilité dans l'île. Une telle politique aura des bénéfices qui iront bien au-delà de la seule jeunesse ;
2. Cette politique d'aménagement du territoire dont les effets ne se feront durablement sentir qu'à moyen et long termes doit être accompagnée, le temps

de son déploiement, de **mesures permettant d'accompagner les jeunes confrontés aux difficultés pointées du doigt de façon récurrente dans les différents diagnostics, rapports et publications scientifiques**, au titre desquels :

- a. Toute forme d'**aide à la mobilité permettant de réduire l'inégalité des chances de vie** (formation, accès à l'emploi) rencontrées depuis trop de générations ;
- b. Le **développement d'un transport public régulier et financièrement accessible** permettant aux jeunes, et plus généralement à l'ensemble de la population, d'atteindre leurs lieux de stage, de formation ou d'emploi de façon fiable ;

Encourager des dispositifs et actions d'accompagnement des jeunes leur permettant de lever les freins à leur autonomie et à l'égalité réelle de leurs chances de vie.

3. **Développer une ou des plateformes d'information** centralisant d'une part, les **informations institutionnelles** et, d'autre part, les **informations** concernant **l'offre culturelle, de loisir** ;
4. **Développer et soutenir l'offre de formation locale en sortant d'une logique strictement comptable** et qui prendrait en compte – au-delà des coûts pour les finances publiques – les coûts supportés par les familles, ceux en termes d'égalité des chances pour des jeunes contraints à la migration et les conséquences induites pour l'économie locale.

En effet, l'argument mis en avant lors de la proposition d'une offre de formation locale est souvent celui du coût. Or cette vision de court terme ne prend pas en compte des éléments d'ordre économique tels que l'appauvrissement des familles contraintes pour beaucoup à s'endetter pour permettre le suivi d'études hors territoire. En conséquence, cet argent n'est pas injecté localement avec des effets induits sur le dynamisme de l'économie locale.

Par ailleurs, les jeunes ne sont pas toujours suffisamment préparés voire pour certains « acclimatés » au départ éloigné. De fait, il peut y avoir une cassure qui va induire un échec dans la réalisation des objectifs initiaux liés à ce départ. Le jeune revient alors sur le territoire où il n'est non seulement pas accompagné pour avoir un temps d'introspection et d'évaluation sur l'expérience vécue afin de pouvoir rebondir, mais en plus l'offre de formation alternative, sur l'île demeure réduite.

Issus de ces constats, deux objectifs de réponse peuvent être identifiés : proposer des itinéraires de formation aux jeunes non diplômés ; proposer une offre de formation universitaire de premier cycle la plus large possible afin d'offrir aux familles les moins favorisées des perspectives de formation locales, optimiser les chances de réussite universitaire et de réguler l'hémorragie précoce des forces vives et de l'économie associée du département ;

5. L'efficacité de la réforme des politiques de jeunesse en Martinique ne peut s'envisager que si cette réforme fait l'objet d'une **régulation objectivée, structurée et pérenne** :
 - a. Créer un laboratoire de la jeunesse en Martinique. La direction de l'action publique en matière aussi importante que l'avenir de la jeunesse en contexte insulaire ne peut se contenter d'à peu près et d'être l'objet de luttes d'influence. **Nous préconisons la création d'un laboratoire de la jeunesse placé sous tutelle étatique et doté d'un comité scientifique**

indépendant capable d'une part d'éclairer la prise de décision politique par la production de synthèses et de l'évaluer mais aussi, d'autre part, d'opérer des analyses secondaires des bases de données existantes (INSEE, INED, etc) et plus encore d'être en mesure d'impulser élaborer et conduire des enquêtes originales ou des extensions des enquêtes des grands organismes nationaux. Encourager et soutenir la production de connaissances objectives par le soutien à des enquêtes du type « Migration-Famille-Vieillesse » (MFV) ou « Trajectoires et origines » (TEO), mais aussi à l'extension en Martinique d'enquêtes nationales (« Génération » du CEREQ ou « Conditions de vie des étudiants » de l'OVE) ou des commandes plus ponctuelles placées sous la responsabilité d'un comité scientifique indépendant.

- b. Assurer une régulation structurée de la politique de jeunesse en Martinique. **La politique de jeunesse doit lutter contre l'éparpillement qui nuit tant à l'efficacité qu'à la pérennité des dispositifs. Il faut envisager une régulation structurée autour des grands acteurs institutionnels et politique du champ de la jeunesse seuls capables à assurer la cohérence de cette politique à court et long termes ;**
- c. **Placer l'évaluation au cœur des actions en direction de la jeunesse et, plus largement, des politiques publiques.**

C. Projets

Au regard des diagnostics proposés et des « remontées » de projets réalisées dans le cadre de l'appel à projet des Assises des Outre-mer à la Martinique, l'atelier « Jeunesse » a préféré, plutôt que d'énumérer les projets des opérateurs, opérer des regroupements de projets qui participeraient de la façon la plus structurante possible à répondre aux besoins exprimés.

Le calendrier proposé et les délais contraints n'ont pas autorisé d'élaborer, avec les partenaires conviés à participer aux travaux des Assises, un schéma en suscitant des actions voire des synergies entre acteurs suffisamment étayées. Il a donc été décidé de présenter les projets à l'intérieur de « dossiers structurants ». Chaque dossier étant pensé comme une enveloppe à flécher sur un axe contenant plusieurs actions d'opérateurs et dont la coordination peut et même doit encore être construite ou améliorée.

Projets structurants incluant la mobilisation de plusieurs acteurs et actions remontées

<i>Dossier structurant</i>	<i>Résumé</i>	<i>Projets</i>
Plateforme numérique principale d'information regroupant tous les centres d'intérêts et les besoins des jeunes (Loisirs, logement, formation, culture, emploi...)	Permettre une centralisation de l'information à destination des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme numérique Luminas * + autres acteurs repérés mobilisables (CLLAJ)* par exemple)
Accompagner l'initiative des jeunes, favoriser leur participation et leur donner une place	Actions et informations qui pourraient les aider à se construire et à mettre en place leurs projets. Structurer l'animation et la coordination des initiatives jeunes. Favoriser l'intergénérationnel et le travailler ensemble, la citoyenneté partagée.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une plateforme d'informations (Ligue de l'Enseignement)* - Junior association (Ligue de l'enseignement)* - CDJ* - Production support cinématographique sur le passage de l'enseignement religieux à l'école laïque en Martinique (Ligue de l'enseignement)*
Valoriser et reconnaître la dynamique d'engagement et le potentiel des jeunes en Martinique.	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser la confiance en soi des jeunes et leur engagement en Martinique. - Travail sur l'image des jeunes. Prise en compte des potentiels. Valorisation des réussites. - Accompagner les potentiels et les parcours exemplaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les initiatives citoyennes, les fédérer, en faire la promotion (CEMEA)* - Do Boot (Cluster GAT et CDJ) - Accompagnement personnalisé des sportifs de Haut Niveau originaire des Antilles (DJSCS) - Pôle excellence Handball (fiche ligue hand/DJSCS) - Luminas TV* - Découvre ton art (Yenda)* - CDJ*
Créer ou renforcer les dispositifs existants en faveur de la mobilité des jeunes ultramarins	Ces plateformes de mobilité permettraient : <ul style="list-style-type: none"> - de recenser l'ensemble des dispositifs de mobilité tant sur le territoire (mobilité inclusive) que sur la zone de proximité, l'Europe et l'international ; - d'accompagner la démarche des jeunes, de former au départ et à ses enjeux ; - lever les freins (également des parents) et de construire les modalités de réinvestissement des compétences au retour sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau Pouce Pouce, mobilité inclusive (OPM)* - Plateforme d'animation et de coordination, espace d'animation et de mutualisation (FRANCAS) * - Point mobilité (CEMEA)*

* fiches remontées par les opérateurs dans le cadre des temps d'ateliers ou à leur issue.

IV. Bibliographies

A. Jeunesse : éléments de bibliographie générale

- Aldeghi, Isa, Guisse, Nelly, Hoibian, Sandra, Jauneau-Cottet, Pauline, & Maes, Colette. (2016). Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 (pp. 132). Paris: Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).
- Baudelot, Christian, & Establet, Roger. (2000). *Avec trente ans en 1968 et en 1998*. Paris: Le Seuil.
- Beaud, Stéphane, & Mauger, Gérard (Eds.). (2017). *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*. Paris: Éditions Rue d'Ulm.
- Borzic, Marianne, & Le Jeannic, Thomas. (2014). En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise *Insee Première* (Vol. 1503, pp. 4). Paris: Insee.
- Caron, Jean-Claude. (2013). Jeunesse et pouvoirs : ou les ambiguïtés et la diversité d'une relation équivoque. *Siècles*(28), 3-10. Chauvel, Louis. (2006). *Les classes moyennes à la dérive*. Paris: Seuil.
- Loncle, Patricia. (2011). La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique. *Sociologie*, 2(2).
- Loncle, Patricia. (2012). Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? In V. Becquet, P. Loncle & C. Van de Velde (Eds.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu* (pp. 244): Champ social éditions.
- Mauger, Gérard. (2010). "Crise de reproduction" et "désouvriérisation" des classes populaires en France. In J. Hamel, C. Pugeault-Cicchelli, O. Galland & V. Cicchelli (Eds.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* (pp. 405). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Mauger, Gérard. (2017). Massification scolaire, culture anti-école et bonne volonté culturelle. In S. Beaud & G. Mauger (Eds.), *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée* (pp. 268). Paris: Éditions Rue d'Ulm.
- Pitti, Ilaria. (2016). Participation civique et politique des jeunes : rôle des relations intergénérationnelles. *Agora débats/jeunesses*, 2016/2(73), 21-34.
- Weber, Florence. (2017). Postface. In S. Beaud & G. Mauger (Eds.), *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée* (pp. 268). Paris: Éditions Rue d'Ulm.

B. Études et rapports sur les Outre-mer et/ou la Martinique

- Baert, Xavier. (2017). Synthèse démographique de la Martinique. La baisse de la population martiniquaise se poursuit en 2014 *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.

- Beaugendre, Carole, Breton, Didier, & Marie, Claude-Valentin. (2016). « Faire famille à distance » chez les natifs des Antilles et de La Réunion. *Recherches familiales*, 13(1), 35-52. doi: DOI 10.3917/rf.013.0035
- Bernardin, Jean-François. (2011). La mobilité des jeunes (pp. 74). Paris: Conseil Économique, social et environnemental.
- Boudesseul, Gérard, Caro, Patrice, Grelet, Yvette, Minassian, Laure, Vivent, Céline, & Monso, Olivier. (2016). Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom (données 2011): MENESR-DEPP-CEREQ.
- Breton, Didier. (2011). L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme "Evidence" ? *Politiques sociales et familiales*(106), 25-38.
- Breton, Didier, Condon, Stéphanie, Marie, Claude-Valentin, & Temporal, Franck. (2009). Les départements d'Outre-mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations. *Population & Sociétés*(460), 1-4.
- CDJ, CEMEA, & DJSCS. (2015). Bilan des premières Rencontres territoriales de la jeunesse martiniquaise (pp. 37). Fort-de-France: Conseil départemental de la jeunesse, CEMEA, DJSCS.
- Chauvel, Louis. (2006). *Les classes moyennes à la dérive*. Paris: Seuil.
- Condon, Stéphanie, & Pourette, Dolorès. (2014). Entre les Antilles, la Guyane et l'Hexagone : se construire dans un espace de vie transatlantique. In F. Labadie (Ed.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse* (pp. 172-184). Paris: INJEP.
- Couillaud, Annick. (2017a). Familles de Martinique : vers une évolution des modèles familiaux *Insee Dossier Martinique* (pp. 40).
- Couillaud, Annick. (2017b). Recensement de la population en Martinique. 383 910 habitants au 1er janvier 2014 *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- Cratère, Floraline. (2017). Participation électorale en Martinique. Un tiers des électeurs n'ont pas voté en 2017 *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- CTM. (2017). Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII) (pp. 52). Fort-de-France: Collectivité Territoriale de Martinique.
- Demougeot, Lise. (2016). Enquête emploi en continu en Martinique. Stabilité du chômage en 2015 *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- DJSCS-Martinique. (2016). Chiffres clés de la jeunesse en Martinique 2016 (pp. 36): Ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Martinique.
- DJSCS-Martinique. (2017a). Note portant sur un point d'étape du Plan Priorité Jeunesse Outre-mer Martinique (05/2017) (pp. 2). Fort-de-France: DJSCS Martinique.
- DJSCS-Martinique. (2017b). Panorama Statistique. Jeunesse, Sports, Cohésion sociale. Martinique. (pp. 44). Fort-de-France: Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Martinique.
- Doligé, Éric. (2009). Rapport d'information sur la situation des département d'Outre-mer (pp. 462). Paris: Sénat.
- Edmond, Paulette. (2001). Situation particulière des familles et insertion économique et sociale des jeunes de 18 à 25 ans (pp. 11). Fort-de-France: Conseil économique et social régional de la Martinique.
- EGOM. (2009). Pour une Martinique performante, solidaire, responsable (pp. 97): États Généraux de l'Outremer.

- Grillot, Blandine, Couillaud, Annick, Tantin-Machecler, Maud, Planchat, Cédric, Prud'Homme, Nicolas, Bananier, Nathalie, . . . Rouille, Jean-Christophe. (2013). Le Logement aujourd'hui et demain en Martinique *Dossiers régionaux Martinique (2003-2013)* (pp. 44): Insee Antilles-Guyane
- Deal Martinique.
- Idomenée, Manuella. (2017). Rapport d'activités FAJ 2016. Le fonds d'aide aux jeunes (pp. 18). Fort-de-France: CTM.
- INJEP-CRÉDOC. (2017). Baromètre 2017. Région Guadeloupe, Martinique et Guyane (pp. 2). Paris: INJEP.
- Jalabert, Laurent. (2007). *La Colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris: Les Indes Savantes/Rivages de Xanton.
- Janky, Eustase. (2015). Le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultra-marins (pp. 234). Paris: Conseil économique social et environnemental.
- L'Horty, Yann. (2014). La persistance du chômage ultramarin : un problème aux causes multiples. *Revue française des affaires sociales*(4), 114-135.
- Leuly-Joncart, Gaston, Cantacuzène, Roger, & Dardanus-Saiz, Chantal. (2015). MADIN'INOV. Favorisons l'intégration de nos jeunes à notre société (pp. 66). Fort-de-France: AGEFMA.
- Marcelin, Albéric. (2010). Jeunesse Martiniquaise : Priorité des deux prochaines décennies (pp. 122). Fort-de-France: Conseil Économique et Social Régional (CESR).
- Marie, Claude-Valentin. (2011). L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse. Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain. *Politiques sociales et familiales*, 106, 98-103.
- Marie, Claude-Valentin. (2014). Des « Nés » aux « Originaires » Dom en métropole : les effets de cinquante ans d'une politique publique ininterrompue d'émigration. *Informations sociales*, 186(6).
- Marie, Claude-Valentin, & Breton, Didier. (2014). "Faire famille" dans les Dom. ce que nous dit l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse. *Informations sociales*, 186(6), 16-26.
- Marie, Claude-Valentin, & Breton, Didier. (2015). Les "modèle familiaux" dans les Dom : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement. *Politiques sociales et familiales*, 119(1), 55-64.
- Maurin, Louis, & Bernier, Michaël. (2013). Des départements d'Outre-mer marqués par les difficultés sociales et les inégalités. *Compas Études*(9), 1-8.
- Millet, Christiane. (2017a). Migrations résidentielles. L'emploi public, moteur des échanges migratoires de la Martinique avec les autres régions françaises *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- Millet, Christiane. (2017b). Projections de population. La décroissance démographique martiniquaise s'amplifierait à l'horizon 2030 *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- Mystille, Guy. (2016). L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique *Insee Analyse* (Vol. 13, pp. 4): Insee.
- Naulin, Audrey. (2016). Inégalités femmes-hommes : des écarts parfois favorables aux Martiniquaises *Insee Flash Martinique* (pp. 2): Insee.
- Naulin, Audrey, Baert, Xavier, & Kempf, Nicolas. (2017). Un parcours résidentiel atypique en Martinique *Insee Analyses Martinique* (pp. 4). Fort-de-France: Insee.

- Naulin, Audrey, & Kempf, Nicolas. (2017). Le logement en Martinique. Faible mobilité et parcours résidentiel atypique *Insee Dossier Martinique* (pp. 36). Fort-de-France: Insee.
- Prévot-Madère, Joëlle. (2011). La mobilité pour motif de formation des jeunes ultramarins. In J.-F. Bernardin (Ed.), *La mobilité des jeunes* (pp. 58-68). Paris: Conseil Économique, social et environnemental.
- Temporal, Franck. (2011). L'évolution démographique récente dans les départements d'Outre-mer. *Politiques sociales et familiales*(106), 87-93.
- Temporal, Franck. (2017). Les jeunes ultramarins : quelle(s) réalité(s) ? *Cahiers de l'action*, 49(2), 7-17. doi: DOI 10.3917/cact.049.0007
- Temporal, Franck, Marie, Claude-Valentin, & Bernard, Stéphane. (2011). Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? *Population*, 66(3-4), 555-600.
- Vaugirard, Victor. (2009). Étude prospective sur la jeunesse Martiniquaise : réalités et perspectives (Représentations, stratégies et aspirations de la jeunesse en Martinique) (pp. 91). Fort-de-France: Conseil Économique et Social Régional (CESR).